

BE-A0523\_712754\_715256\_FRE

Abbaye du Stavelot-Malmedy. Chartrier.  
Base de données



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	5
Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy.....	5

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Abbaye de Stavelot-Malmedy. Chartrier

Période:

862 - 1796

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.77C

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 736.00
- Etendue inventoriée: 18.00 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège



---

## Description des séries et des éléments

- 1** CHARTES DE L'ABBAYE DE STAVELOT-MALMEDY  
L'empereur Louis le Pieux confirme les monastères de Stavelot et de Malmedy dans la possession de la forêt que leur avaient concédée les rois Sigebert et Chilpéric. 1er octobre 814. 1 charte  
Non consultable
- 2** Le roi Lothaire II déclare qu'ayant été contraint de distribuer en bénéfices à ses fidèles une partie des biens du monastère de Stavelot, il confirme aux religieux de cette abbaye les domaines et les revenus qu'il laisse pour leur entretien. 13 avril 862. 1 charte  
Non consultable
- 3** Le roi Louis le Jeune, à la demande de l'abbé Hildebald, confirme aux monastères de Stavelot et Malmedy toutes leurs possessions situées tant au-delà de la Loire qu'ailleurs qu'ils tenaient de la libéralité du roi Sigebert et d'autres bienfaiteurs. 877. 1 charte  
Non consultable
- 4** Le roi Henri I, à l'intervention du duc Giselbert, confirme au monastère de Stavelot, la possession de plusieurs serfs à Jupille. 8 juin 935. 1 charte  
Non consultable
- 5** Le roi Otton Ier, à la demande de l'abbé Odilon, confirme aux monastères de Stavelot et de Malmedy les six lieues de forêt que le roi Childéric leur avait laissées, ainsi que les dîmes et chapelles qu'ils avaient reçues de ses prédécesseurs. 1er février 950. 1 charte  
Non consultable
- 6** L'empereur Otton II, à l'intervention de l'abbé Wérinfrid, restitue à l'abbaye de Stavelot le domaine de Tourinne en Hesbaye. 3 mars 975. 1 charte  
Non consultable
- 7** L'empereur Otton II, à la demande de l'abbé Ravenger, règle le mode d'élection de l'abbé de Stavelot-Malmedy. 4 juin 980. 1 charte  
Non consultable

- 
- 8** Le pape Grégoire V, à la prière de l'abbé Wérinfrid, confirme aux monastères de Stavelot et de Malmedy toutes leurs possessions, ainsi que la libre élection de leur abbé commun. 2 juin 996.  
1 charte  
Non consultable
- 9 /A** Poppon, abbé de Stavelot-Malmedy, obtient de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, en échange d'Asselborn, les villages de Corswarem et de Wunningen, ainsi que des biens à Remagen et ailleurs. [1034-1035].  
1 charte  
Non consultable
- 9 /B** Acte rapportant comment Poppon, jadis abbé de Stavelot-Malmedy, obtint de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, en échange d'Asselborn, les villages de Corswarem et de Wunningen, ainsi que des biens à Remagen. [Vers 1089].  
1 charte
- 9 /C** Acte rapportant comment le monastère de Stavelot, sous le règne de l'empereur Henri III et la prélatrice de l'abbé Poppon, acquit Losange, deux manses à Andernach et la none de Boppard, en échange de Wunningen. [Vers 1089].  
1 charte
- 10** Le roi Henri III, présent à la consécration du monastère de Stavelot, confirme à l'abbaye les biens qui lui ont été donnés ou restitués par les rois et empereurs, ses prédécesseurs, ainsi que les biens récemment acquis par échange. 5 juin 1040.  
1 charte  
Non consultable
- 11** Le pape Léon IX confirme les possessions des monastères de Stavelot et de Malmedy et règle l'élection de leur abbé commun. 3 septembre 1049.  
1 charte  
Non consultable
- 12** Le pape Léon IX confirme les possessions des monastères de Stavelot et de Malmedy et règle l'élection de leur abbé commun. 3 septembre 1049.  
1 charte  
Non consultable
- 13** Le roi Henri IV, à la demande de l'abbé Thierry, confirme à l'abbaye de Stavelot-Malmedy les biens qui lui ont été donnés ou restitués par les rois et empereurs, ainsi que les biens récemment acquis, la prémunit contre les exactions des avoués. 1065.  
1 charte  
Non consultable

- 
- 14** Le monastère de Stavelot, en exécution des dernières volontés du duc Frédéric, est mis en possession de l'alleu de Sprimont que ce prince lui avait engagé précédemment. 30 août 1067. 1 charte  
Non consultable
- 15** L'empereur Henri IV, à la demande de l'abbé Rodolphe, confirme aux monastères de Stavelot et de Malmedy leurs possessions anciennes et nouvelles et leurs immunités. 22 novembre 1089. 1 charte  
Non consultable
- 16** Frédéric, archevêque de Cologne, déclare qu'il a examiné les privilèges de l'abbaye et qu'il a reconnu que le monastère de Stavelot a la supériorité et que celui de Malmedy doit lui être soumis. 1128. 1 charte  
Non consultable
- 17** 1137. 1 charte  
Non consultable
- 18** Bulle d'or de l'empereur Lothaire III, confirmant, à la prière de l'abbé Wibald, les possessions et les privilèges du monastère de Stavelot. 22 septembre 1137. 1 charte  
Non consultable
- 19** Conrad III, roi des Romains, à la prière de l'abbé Wibald, confirme au monastère de Stavelot ses privilèges et ses possessions. 11 avril 1138. 1 charte  
Non consultable
- 20** Conrad III, roi des Romains, à la sollicitation de l'abbé Wibald, affermit la liberté du monastère de Stavelot dans l'administration de ses domaines et dans l'élection de l'abbé. 9 février 1140. 1 charte  
Non consultable
- 21** Arnoul, archevêque de Cologne, à la demande de l'abbé Wibald, reconnaît que les dîmes noales de Bullingen appartiennent au monastère de Stavelot, auquel il confirme également les dîmes concédées par l'archevêque Héribert, son prédécesseur. 1140. 1 charte  
Non consultable
- 22** Arnoul, archevêque de Cologne, décide que Malmedy ne pourra

être séparé de Stavelot, et que les deux monastères éliront de concert un même abbé, qui recevra de l'évêque de Liège la bénédiction et le soin des âmes. 1140.

1 charte

Non consultable

- 23** Le pape Célestin II confirme l'excommunication lancée par Albéron II, évêque de Liège, contre les dévastateurs des domaines du monastère de Stavelot, et mande d'obliger, sous la même peine, les détenteurs des biens de l'abbaye à restitution. [1143].

1 charte

Non consultable

- 24** Le pape Lucius II, à la demande de l'abbé Wibald, confirme au monastère de Stavelot ses possessions et privilèges. 10 novembre 1144.

1 charte

Non consultable

- 25** Le pape Eugène III, à la demande de l'abbé Wibald, confirme au monastère de Stavelot ses possessions et ses privilèges. 6 juin 1146.

1 charte

Non consultable

- 26** Frédéric Ier, roi des Romains, confirme à l'abbaye de Stavelot-Malmedy ses privilèges et ses possessions. 9 mars 1152.

1 charte

Non consultable

- 27** Le pape Adrien IV, à la prière de l'abbé Wibald, confirme au monastère de Stavelot ses possessions et ses privilèges. 17 mai 1154.

1 charte

Non consultable

- 28** 17 juillet 1163.

1 charte

Non consultable

- 29** Le pape Pascal III, accorde à Erlebald, abbé de Stavelot, l'usage des insignes pontificaux et lui confirme les églises concédées par l'évêque Alexandre II. 6 août 1167.

1 charte

Non consultable

- 30** Henri, comte d'Arlon, confirme au monastère de Stavelot la possession de la dîme de Henri-Chapelle que le duc Waleran II lui avait donnée. 1172.

1 charte

---

Non consultable

- 31** Le pape Calixte III confirme à Erlebald, abbé de Stavelot, et à ses successeurs l'usage des insiignes pontificaux et la possession des églises concédées par l'écêque Alexandre II. 15 avril 1172. 1 charte

Non consultable

- 32** Erlebald, abbé de Stavelot, accorde viagèrement la dîme de Erlinis Campis à Simon, chargé de l'entretien des fenêtres du monastère. 1173. 1 charte

Non consultable

- 33** Erlebald, abbé de Stavelot, cède à ses religieux l'église paroissiale de Stavelot à la condition qu'ils célèbreront chaque mois un office funèbre pour l'âme de l'abbé Wibald, son frère, pour la sienne et pour tous les fidèles défunts. 21 mars 1182. 1 charte

Non consultable

- 34** Acte relatant la consécration et la dotation de la chapelle des lépreux à Malmedy. 8 août 1188. 1 charte

Non consultable

- 35** Revenus de l'abbaye de Stavelot-Malmedy à Doma, Lommersdorf et Wesepen. [XIIe siècle.] 1 charte

Non consultable

- 36** Acte spécifiant les biens et les droits accordés au comte de Luxembourg pour la protection qu'il doit, comme avoué, au monastère de Malmedy. [1200-1209.] 1 charte

Non consultable

- 37** 9 juin 1201. 1 charte

Non consultable

- 38** Waleran, fils du duc de Limbourg, accorde à l'abbé et aux religieux de Stavelot le libre passage à Butgenbach pour le transport de leur vin. 1214. 1 charte

Non consultable

- 39** Le pape Honorius III mande à l'évêque de liège d'interdire à l'abbé de Stavelot de détourner les pitances quotidiennes de ses religieux au profit des clerks séculiers. 22 avril 1219.

1 charte

Non consultable

- 40** Le pape Grégoire IX mande au chapitre des Saints-Apôtres, à Cologne, de faire observer les sentences d'excommunication prononcées par l'évêque de Liège et l'archevêque de Cologne contre Waleran, seigneur de Montjoie, et la comtesse de Laroche. 1228.

1 charte

Non consultable

- 41** 22 mars 1228.

1 charte

Non consultable

- 42** 22 mars 1228.

1 charte

Non consultable

- 43** Frère W., prieur de Richstein au diocèse de Cologne et administrateur de la maison des lépreux de Malmedy, fait connaître les indulgences et faveurs accordées aux bienfaiteurs de cette maison par le cardinal légal et l'archevêque de Cologne. Mai 1241.

1 charte

Non consultable

- 44** Le chapitre cathédral de Liège fait savoir qu'en sa présence les chevaliers Renier et Arnold de Kemexhe, frères, ont reconnu avoir vendu aux religieux de Stavelot la dîme qu'ils tenaient en fief du monastère à Fontaine près de Hozémont. Mai 1244.

1 charte

Non consultable

- 45** 8 décembre 1244.

1 charte

Non consultable

- 46** Gérard, seigneur de Wassenberg, notifie l'accord fait entre ses hommes de Sprimont et l'abbaye de Stavelot au sujet du moulin et de la brasserie banals. Janvier 1245.

1 charte

Non consultable

- 47** 29 juillet 1247.

1 charte

Non consultable

- 48** Hughes, cardinal de Sainte-Sabine, légat du Saint-Siège, règle les bases de la réconciliation entre Henri de Gueldre, évêque de Liège, administrateur de Stavelot et Henri II, comte de Luxembourg et son

---

frère Gérard, avoués de l'abbaye de Stavelot. 1251.

1 charte

Non consultable

- 49** Godefroid, prévôt de Bonn et archidiacre de Cologne, ratifie le transport du droit de patronage à l'église d'Alendorf et de ses chapelles, fait aux religieuses de Frauenkron (diocèse de Cologne), par Henri de Gueldre. 5 novembre 1253.

1 charte

Non consultable

- 50** Le pape Innocent IV accorde aux religieux de Stavelot les dîmes novales dans les paroisses où ils perçoivent les vieilles dîmes et dans les mêmes proportions. 10 juillet 1254.

1 charte

Non consultable

- 51** Simon, doyen, et les moines de Malmedy cèdent aux religieuses de Namedy près d'Andernach le bois communément appelé "Gerenth de Sainte-Geneviève", moyennant un cens annuel et sous certaines conditions. Mai 1255.

1 charte

Non consultable

- 52** Le pape Alexandre IV mande au prieur de Saint-Maximin de Trèves de recourir à la censure ecclésiastique pour faire restituer à l'abbaye de Stavelot la propriété des ses biens injustement aliénés. 28 avril 1257.

1 charte

Non consultable

- 53** Simon, doyen, les religieux de Malmedy et les paroissiens du même lieu promettent aux frères et sœurs de la pauvre maison des lépreux de Malmedy de ne plus leur imposer des personnes qu'ils ne sont pas tenus d'accepter par le droit ou la coutume. 1258.

1 charte

Non consultable

- 54** Jean, doyen, et les religieux de de Stavelot font savoir qu'Arnould d'Ocquier, chanoine de Saint-Barthélemy à Liège, a donné, sous certaines conditions, à l'abbaye de Stavelot tout ce qu'il possédait à Ocquier. Mai 1262.

1 charte

Non consultable

- 55** Frédéric de Leutesdorf, doyen du monastère de Malmedy, loue à Théoderic dit Scayl, de Leutesdorf, huit pièces de vigne situées au territoire de Leutesdorf. 4 novembre 1267.

1 charte

Non consultable

- 
- 56** Henri, dit li Qualos, bourgeois d'Ocquier, acquiert de l'abbaye de Stavelot des biens à Ocquier, moyennant une rente annuelle de quatorze muids d'épeautre. 5 juin 1275. 1 charte  
Non consultable
- 57** Gérard de Luxembourg, sire de Durbuy, de l'avis des religieux de Stavelot et de Malmedy, supprime la foire qui avait lieu à Mont-Saint-Rahy à la Saint-Denis. 17 septembre 1289. 1 charte  
Non consultable
- 58** 12 décembre 1289. 1 charte  
Non consultable
- 59** Alard dit Fretureaz, de Logne, donne à l'église de Stavelot un bonnier de terre situé entre Thys et Fize. 15 février 1293. 1 charte  
Non consultable
- 60** 4 mai 1294. 1 charte  
Non consultable
- 61** 15 mars 1300. 1 charte  
Non consultable
- 62** Droits que possède l'église de Stavelot dans l'eau de l'Amblève et dans certains bois. [XIIIe siècle.] 1 charte  
Non consultable
- 63** Gilles de Hockelbach, chevalier, renonce en faveur du monastère de Stavelot à toute prétention sur la moitié de la dîme de Henrichapelle, qu'il tiendra à cens du susdit monastère, sa vie durant. 12 mars 1302. 1 charte  
Non consultable
- 64** Le prévôt de Saint-Martin, à Liège, juge délégué de Saint-Siège, casse la suspense prononcée par l'archevêque de Cologne contre le doyen et les religieux de Malmedy. 31 juillet 1301. 1 charte  
Non consultable
- 65** Diether, archevêque de Trèves, à la demande de Sifrid, curé d'Andernach, ratifie de nouveau la décision des arbitres au sujet

des dîmes novales d'Andernach. 26 décembre 1301.

1 charte

Non consultable

66

Thibaut de Lavaux, maire de Wellin, fait connaître l'accord qu'il a conclu avec l'abbaye de Stavelot au sujet des amendes et de la nomination du doyen et du chairier à Wellin. 4 septembre 1303.

1 charte

Non consultable

67

Gérard, sire de Berloz, chevalier, au nom de Gérard, son neveu, encore mineur, cède, moyennant un cens annuel, à Jean Blious, cellérier de l'abbaye de Stavelot, le "stal" du moulin de Chantoigne situé entre Xhoris et Filot. 6 octobre 1304.

1 charte

Non consultable

68

Henri, abbé de Stavelot, promet de s'en tenir à la décision des arbitres au sujet de certains revenus dus à l'abbaye de Stavelot. 25 juillet 1308.

1 charte

Non consultable

69

3 février 1309.

1 charte

Non consultable

70

Henri, abbé de Stavelot-Malmedy, déclare que Henri, roi des romains et comte de Luxembourg, lui a restitué le château de Logne, à condition que par cette forteresse il ne serait causé aucun tort au comté de Luxembourg. 5 mai 1309.

1 charte

Non consultable

71

Rasson, sgr de Warfuzée, et d'autres témoins informent les juges et échevins du siège royal d'Aix-la-Chapelle qu'en leur présence Henri de Bolan, abbé de Stavelot, a ordonné aux échevins de Horion de comparaître devant la cour échevinale de Stavelot. 1309.

1 charte

Non consultable

72

Le chapitre cathédral de Liège informe l'évêque Thibaut qu'en séance capitulaire, avec l'assistance de plusieurs chevaliers, il a jugé que les mesures prises par les religieux de Stavelot contre les échevins de Horion sont légitimes. 5 août 1309.

1 charte

Non consultable

73

12 septembre 1309 ( ou 1310).

1 charte

Non consultable

- 74** Jean Blios, cellérier, et Ywain, grand aumônier de Stavelot, au nom de leur communauté, accensent l'emplacement d'une "mewze" à Jacquemin Begnelos, échevin de Stavelot. 27 février 1310. 1 charte

Non consultable

- 75** 15 mars 1311 (ou 1310). 1 charte

Non consultable

- 76** Henri, abbé de Stavelot, obtient de ses religieux, à titre viager, les revenus affectés aux dignités de doyen et de camérier en échange de sa part dans les moulins dits Al Agace et en Renfroisterre. 5 avril 1311. 1 charte

Non consultable

- 77** Catherine, veuve de Conon de Reuland, et ses enfants renoncent à leurs prétentions sur la dîme d'Amblève appartenant de droit au monastère de Malmedy. 5 septembre 1311. 1 charte

Non consultable

- 78** Enquête sur le droit de morte-main à Wellin. 13 octobre 1311. 1 charte

Non consultable

- 79** Gérard, comte de Juliers, Gérard, sire de Bellecôte, Ferry, sire de Dome, Arnoul, sire de la Rochelle, et Henri, sire de Beaufort, mettent fin à la guerre qui existait entre les moines de Stavelot-Malmedy et Simon dit Scavedris avec ses complices. 1313. 1 charte

Non consultable

- 80** Henri, abbé de Stavelot-Malmedy, de concert avec ses religieux, fonde une chapellerie perpétuelle à l'autel de Saint-André en l'église abbatiale de Stavelot, et sa fondation est ensuite approuvée par l'évêque de Liège et par l'archidiacre. 25 mai 1314. 1 charte

Non consultable

- 81** Herman de Namedy, écuyer, donne au monastère de Malmedy tous les biens et revenus qu'il possède à Namedy et dans la juridiction d'Andernach. 6 mars 1317. 1 charte

Non consultable

- 82** Hugues, prévôt de Meerssen, prie les religieux de Stavelot de lui

accorder un délai jusque la Noël pour payer le cens que, comme mandataire de l'abbaye de Saint-Remi, à Reims, il leur doit pour la cession de Germigny. 1er août 1319.

1 charte

Non consultable

**83** Henri, archevêque de Cologne, incorpore l'église paroissiale d'Amblève au monastère de Malmedy, en déterminant la part des revenus assignée au monastère et au curé. 14 octobre 1319.

1 charte

Non consultable

**84** Henri, archevêque de Cologne, incorpore l'église paroissiale d'Amblève au monastère de Malmedy en fixant la part des revenus à attribuer au curé, le reste étant laissé au monastère. 1320.

1 charte

Non consultable

**85** Louis, doyen et les moines de Stavelot, Renard de Eure, curé de Wellin, et Thibaut de Lavaux, s'accordent au sujet des dîmes de Wellin. 17 juillet 1328.

1 charte

Non consultable

**86** 5 mai 1329.

1 charte

Non consultable

**87** Jacques dit Schake, habitant d'Andernach, constitue une rente annuelle de six sols au profit de Henri, prévôt de Malmedy, et de ses successeurs. 19 novembre 1329.

1 charte

Non consultable

**88** 18 avril 1333.

1 charte

Non consultable

**89** Les religieux de Stavelot et de Malmedy s'engagent par serment devant notaires à ne pas permettre au futur abbé ou à tout autre d'aliéner ou dissiper les biens de leurs monastères. 23-24 août 1334.

1 charte

Non consultable

**90** Jean dit Espargnemaille, écuyer, ayant réclamé, de la part de l'abbé de Stavelot, aux religieux de Saint-Remi les arréages de dix années dus pour la cession de Germigny, l'abbé de Saint-Remi s'engage à payer sa redevance. 23 juin 1335.

1 charte

Non consultable

- 91** Winric, abbé de Stavelot-Malmedy, réduit à vingt le nombre des profès du monastère de Stavelot. 27 septembre 1335. 1 charte

Non consultable

- 92** L'abbaye de Stavelot est investie par les échevins de Genneret des biens qu'elle a acquis de Watier de Ciplet, chanoine de Saint-Martin, à Liège, aux villages de Genneret, Bende, Sy et Hamoir. 22 octobre 1335. 1 charte

Non consultable

- 93** 4 décembre 1335 (ou 10 mars 1341). 1 charte

Non consultable

- 94** 17 avril 1336. 1 charte

Non consultable

- 95** Winric, abbé de Stavelot-Malmedy, vend, de concert avec les religieux de Malmedy et du consentement de Walran, archevêque de Cologne, leurs biens de Betzing à Beaudouin, archevêque de Trèves, moyennant une redevance annuelle de 25 maldres de seigle. 1336. 1 charte

Non consultable

- 96** Arnold, fils de feu Ludzon de Leutendorf, vend à Henri, prévôt de la cour du monastère de Malmedy à Andernach, représentant son couvent, sa maison et son pressoir à Leutendorf et qu'il conservera sa vie durant moyennant un cens annuel de 6 deniers. 1337. 1 charte

Non consultable

- 97** Jean dit Scovenrock et Metza, son épouse, d'Andernach, vendent à Thilmann dit Vernicher leur maison située à Andernach. 17 février 1338. 1 charte

Non consultable

- 98** Winric, abbé de Stavelot, confirme la fondation d'un hôpital à Stavelot par Baudouin de Sart. 30 mai 1340. 1 charte

Non consultable

- 99** Adolphe, évêque de Liège, promet protection aux seigneurs tréfonciers et aux habitants de Chooz. 22 juin 1341.

- 
- |     |   |          |
|-----|---|----------|
|     | Non consultable   | 1 charte |
| 100 | 11 mars 1344.   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 101 | Arnold, dit Schayle, écuyer, d'Andernach, vend à Henri, prévôt de la chapelle Sainte-Geneviève, à Andernach, et au Monastère de Malmedy seize sols et sept deniers de cens annuel sur une pièce de terre lui appartenant. 21 juin 1344.                         | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 102 | 25 juin 1344.   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 103 | 16 avril 1346 (ou 13 avril 1346).   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 104 | Jacques Scavedris, chanoine de Saint-Servais à Maestricht, vend à l'abbaye de Stavelot la mairie de ce lieu. 3 février 1348.  | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 105 | Rigaud de Warnant, bailli de la terre de Moha, et les échevins de la haute cour de Wanze, saisis d'une plainte au sujet de la juridiction foncière de la cour de Stavelot, à Tourinnes, sur certain héritage, déclarent reconnaître le droit de celle-ci. 1348. | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 106 | Yliane, veuve d'Englebert de Namedy, et Pierre, son fils, vendent une rente annelle au profit du recteur de la chapelle Sainte-Geneviève, à Andernach, et du monastère de Malmedy. 12 mars 1348.  | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 107 | Jean, seigneur de Schleiden, renonce à ses prétentions à la collation de la mairie de Malmedy. 18 juin 1350.  | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 108 | Wilhelm, archevêque de Cologne, mande à l'écoutète, aux chevaliers et aux échevins d'Andernach de maintenir les religieux de Malmedy et leurs gens dans les biens, droits et libertés qu'ils ont à Andernach. 3 octobre 1351.                                   |          |

- 
- 1 charte
- Non consultable
- 109** Théodric de Hadenmar, écoutète, Emmeric de Kynstein, chevalier, et Jean Waltelini, échevin d'Andernach, déclarent être intervenus dans l'accord conclu entre les moines de Malmedy et les frères Werner et Wilhelm, avoués de Leutesdorf. 1351.
- 1 charte
- Non consultable
- 110** Gérard, fils de feu Conrad Vyrnewin, vend aux religieux de Malmedy une rente de deux sols de cens sur une maison sise à Andernach. 2 janvier 1355.
- 1 charte
- Non consultable
- 111** Gyso et Greta, sa sœur, enfants de feu Conrad dit Vyrnewin, vendent aux religieux de Malmedy une rente de quatre sols de cens sur une maison à Andernach. 30 mars 1355.
- 1 charte
- Non consultable
- 112** 31 juillet 1355.
- 1 charte
- Non consultable
- 113** Hugues, abbé de Stavelot-Malmedy, donne à la maladrerie de Malmedy la haye du Grand pré située à proximité, moyennant un cens annuel de cinq sous. 20 octobre 1355.
- 1 charte
- Non consultable
- 114** Théoderic, dit Portzegale, d'Andernach, avec Catherine, son épouse, du consentement de sa mère et de ses sœurs, vend à Mathias dit Hodindop et à Bénigne, sa femme, le quart d'une maison située à Andernach. 2 janvier 1356.
- 1 charte
- Non consultable
- 115** L'empereur Charles IV confirme aux monastères de Stavelot et de Malmedy les privilèges accordés en 1137 par l'empereur Lothaire III. 19 janvier 1357.
- 1 charte
- Non consultable
- 116** L'empereur Charles IV déclare à Wenceslas, duc de Luxembourg, son frère, qu'il a confirmé les privilèges des monastères de Stavelot et de Malmedy. 19 janvier 1357.
- 1 charte
- Non consultable

- 
- 117** Le commissaire de Gérard d'Ochain, doyen de la chrétienté d'Ouffet, admet au rectorat de la quarte-chapelle paroissiale de Linchet Georges de Catena, chanoine de Walcourt. 31 mars 1358.  
1 charte  
Non consultable
- 118** Eymoyt van Adinauwe, tanneur, et sa femme, vendent à Mathias dit Hodindop, corroyeur, et à sa femme, la part de maison qu'ils possèdent à Andernach. 20 août 1360.  
1 charte  
Non consultable
- 119** Thierry de Werkenhuysen, chevalier, prévôt de Laroche, fait connaître le jugement arbitral déclarant que le doyen et le chapitre de Stavelot possèdent tous les droits seigneuriaux à Odeigne et Pironster. 17 novembre 1360.  
1 charte  
Non consultable
- 120** Jean, seigneur de Schleiden, ayant reçu des religieux de Malmedy l'usufruit, sa vie durant, de la cure d'Amblève, s'engage à défendre leurs biens et à observer toutes les clauses de l'acte de donation. 16 janvier 1362.  
1 charte  
Non consultable
- 121** Jean, curé de Butgenbach, reconnaît que c'est à bon droit que le curé de Malmedy perçoit des dîmes dans la paroisse de Butgenbach et jouit des offrandes faites par les fidèles aux grandes fêtes. 10 juin 1366.  
1 charte  
Non consultable
- 122** Jean de Saint-Vith, prévôt de Ste Geneviève, à Andernach, et Jean de Hammerstein, échevin d'Andernach et de Sainte-Geneviève, constatent un accord entre Mathieu Wyen et Pierre Wyen au sujet d'un chenal et d'une gouttière situés entre leurs maisons. 1367.  
1 charte  
Non consultable
- 123** Le pape Urbain V mande à l'abbé de Saint-Martin de Trèves de faire rentrer en la possession de l'abbaye de Stavelot les biens qui auraient été illicitement aliénés. 13 juin 1368.  
1 charte  
Non consultable
- 124** Lise de Vernembourg, dame de Schleiden, du consentement de Jean, seigneur de Schleiden, son mari, abandonne aux religieux de Malmedy tous ses droits à une prébende fondée en leur monastère,

moyennant une rente viagère de six aimes de vin. 30 mai 1371.

1 charte

Non consultable

- 125** Les échevins de Chooz obtiennent du chapitre de Stavelot l'autorisation de prendre copie de son chirographe du record de 1341, dont ils avaient perdu leur exemplaire. 22 août 1372.

1 charte

Non consultable

- 126** Les maîtres bourgeois et le conseil juré de Huy, en qualité de mambours de l'hôpital sous le château, informent les maires et échevins d'Abée et de Genneret, qu'ils ont constitué comme procureur de l'hôpital le maître Jacquemin dit le Bègue. 1372.

1 charte

Non consultable

- 127** Henri Greve et Gutgin, sa femme, bourgeois d'Andernach, déclarent avoir vendu à Thierry de Mendich et à sa femme des cens et rentes à Andernach. 25 juin 1373.

1 charte

Non consultable

- 128** Wenceslas, duc de Luxembourg, confirme les lettres du 17 novembre 1360 reconnaissant au chapitre de Stavelot la haute justice à Odeigne et Pironster. 12 juillet 1373.

1 charte

Non consultable

- 129** L'empereur Charles IV cède à Warnier d'Ocquier, abbé de Stavelot-Malmedy, ses droits régaliens sur les deux monastères. 14 juillet 1376.

1 charte

Non consultable

- 130** Warner, abbé de Stavelot-Malmedy, et le chapitre de Stavelot approuvent et maintiennent la séparation faite d'ancienne date entre les biens de la mense abbatiale et ceux du couvent. 16 avril 1377.

1 charte

Non consultable

- 131** Accord par arbitres entre les religieux de Malmedy et Gérard d'Aywaille au sujet des biens de la prévôté et "chambrie" du ban de Comblain. 4 juin 1378.

1 charte

Non consultable

- 132** Doyen Frédéric et le couvent de Malmedy fait savoir que la rente en pain vin porc et fromage que leur cour sise à Clotten devait

---

payer chaque année à la cour des religieux de Brauweiler audit Clotten, est convertie en une rente de 4 muids de seigle. 1380.

1 charte

Non consultable

- 133** Guillaume de Horion, chevalier, déclare qu'après son décès les trois bonniers de terre arable qu'il tient en accense du chapitre de Stavelot doivent retourner au monastère. 23 avril 1381.

1 charte

Non consultable

- 134** 5 septembre 1384.

1 charte

Non consultable

- 135** Wenceslas, roi de Bohême, duc de Luxembourg, déclare avoir relevé de l'abbé et du monastère de Stavelot sa ville de Marche et tout ce qu'il tient d'eux comme comte de Laroche et avoué du monastère. 15 septembre 1384.

1 charte

Non consultable

- 136** Clémence, veuve de Colart Minget, mayeur de Malempré, et Colet, son fils, font connaître les dispositions testamentaires dudit Colart en faveur de l'abbaye de Stavelot, notamment pour la fondation de son anniversaire. 5 juillet 1385.

1 charte

Non consultable

- 137** Pierre Ute, cordonnier, et sa femme, bourgeois d'Andernach, vendent à Gérard Sackinheymer un demi journal de vignoble sis à Andernach. 21 septembre 1386.

1 charte

Non consultable

- 138** 25 février 1387.

1 charte

Non consultable

- 139** Gobel Frijheit de Scheven et Arnold Schellinck de Lainstein, échevins d'Andernach, font connaître que Jean de Saint-Vith a comparu devant le sous-écouteur d'Andernach pour passer un acte relatif à un vignoble situé à "Plotzenburne". 14 janvier 1388.

1 charte

Non consultable

- 140** Jacques Bonnestein et Hermann Speck, échevins d'Andernach, constatent que Guillaume, moine de Malmedy, s'est présenté devant eux avec trois documents relatifs à un vignoble situé en lieu-dit Plotzenburne. 24 juillet 1388.

- 
- 1 charte
- Non consultable
- 141**      Devant la cour allodiale de Liège, Louis d'Yernawe, vinier de Liège, à titre de Jeanne, sa femme, fille de feu Henri de Comblain, relève les deux tiers de la cour de Bras, dite de Hotrichamps, puis les transporte à Waltier de Froidcourt. 1391-1392.
- 1 charte
- Non consultable
- 142**      Close, convers et gouverneur de l'hôpital de la Converserie à Stavelot, déclare que, du consentement des 2 mambours de cette maison, il a vendu viagèrement à Colin dit Colgnet de Schaltin une rente de 3 muids d'épeautre sise à Champion lez-Schaltin. 1395.
- 1 charte
- Non consultable
- 143**      3 mars 1396.
- 1 charte
- Non consultable
- 144**      15 juillet 1396.
- 1 charte
- Non consultable
- 145**      Philippe Schudienst, bourgeois d'Andernach, donne aux moines de Malmedy, pour leur prévôté d'Andernach, un bien situé à Andernach dans la "Pazengasse". 17 novembre 1396.
- 1 charte
- Non consultable
- 146**      Jean de Scoffereal, curé de Malmedy, confère à Jean dit le Ghehoys, fils de Quirin, l'autel de Saint-Laurent, érigé dans une chapelle du monastère de Malmedy. 4 février 1398.
- 1 charte
- Non consultable
- 147**      Jean de Bavière, élu de Liège, enjoint aux religieux de Saint-Remi de Reims de payer à ceux de Stavelot la rente de seize livres parisis leur due en vertu des lettres du mois de juin 1238. 7 novembre 1399.
- 1 charte
- Non consultable
- 148**      Sentence de l'official de Cologne en faveur de Jean Quirini, pourvu du bénéfice de Saint-Laurent au monastère de Malmedy, contre André de Bar, son compétiteur. 23 décembre 1399.
- 1 charte
- Non consultable

- 
- |     |  |          |
|-----|--|----------|
| 149 | XIVème siècle.<br>Non consultable  | 1 charte |
| 150 | XIVème siècle.<br>Non consultable  | 1 charte |
| 151 | 1400.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 152 | Ernus, batârd de Corswaremme déclare que, ayant été nommé par le chapitre de Malmedy mayeur et receveur de la "ville de Wilhen Delez Corswaremme", il rendra la justice et exercera ses fonctions de mayeur, qu'il aidera le monastère à récupérer ses biens. 1er février 1405.<br>Non consultable | 1 charte |
| 153 | Colins prend en accense des doyen et chapitre de Stavelot, "pour le cause de leur grand almoine", toutes les terres qui furent Franchet à Stavelot près de l'Amblève, moyennant une rente annuelle de 2 pesants florins de Rhin. 1406.<br>Non consultable  | 1 charte |
| 154 | Johan et Jacques Fryheyt van Scheuen, frères, chevaliers, échevins d'Andernach et Johan van Freyheyt van Scheuen vendent à Pierre Schiffelart et au couvent de Malmedy une cour (hofstat) située à Namedy (Namedey). 17 janvier 1407.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 155 | Les doyen et chapitre de Stavelot donnent en accense à Jean de la Chaussée (delle Chachie), maître de la cité de Liège, ses biens et ses revenus en Hesbaye et lui engagent leur maison sise à Liège, en Basse-Sauvenière. 1er février 1407.<br>Non consultable                                    | 1 charte |
| 156 | Henri de Visé, doyen, et le chapitre de Stavelot donnent en accense à Donis, fils de Hanon dou Mon, demeurant à Chevofosse, "pour le cause de la grande aulmoisne", les terres, bois et prés situés en lieu dit Wachimont. 1er mai 1407.<br>Non consultable  | 1 charte |
| 157 | Gerhardt van Hurde dit Beyer et sa femme Hillesacks font savoir qu'ils ont vendu à Pierre Schiffelart un bien qu'ils possèdent à   |          |

Langendorf, notamment un vignoble et une pièce de terre près de ce village. 1409.

1 charte

Non consultable

**158** Josse (Jodocus), marquis de Brandenbourg et de Moravie, confirme les privilèges accordés à l'abbaye de Stavelot-Malmedy par les empereurs Lothaire et Charles VI et ordonne à son capitaine de Luxembourg et à son receveur de Durbuy de les respecter. 1409.

1 charte

Non consultable

**159** Jacob Brimester, Gerlache van Hendenstorf et Hilleg Hardefust, échevins d'Andernach, s'entendent avec Pierre Schiffelart au sujet de "dat huiss genant zume Slussel so wy ditz gelegen zu Andernache uf der Haissgassen". 1410.

1 charte

Non consultable

**160** Jean Platon de Dinant, costre, et Ponche de Sparmont, grand cherrier de Stavelot, agissant au nom du chapitre de Stavelot, et Herman de Horion, écuyer, comparaissent devant la cour de la Chaise-Dieu à Liège. 16 juillet 1411.

1 charte

Non consultable

**161** Convention faite par Jean de Seismes et Henri de Brantscheit, burgrave de Saint-Vith, en qualité d'arbitres pour terminer un différend entre Henri de Visé, abbé de Stavelot-Malmedy, et Otton, rugrave de Neuf- et Vieux-Beynburd, comte de Salme. 1411.

1 charte

Non consultable

**162** Les doyens et chapitre de Malmedy donnent en accense à Engel Syfart, fils de Godard, et à Metzen, sa femme, les biens du monastère situés à bleide avec leurs appartenances, vignes, terres, prés, bois. -Allemand. 26 juillet 1411.

1 charte

Non consultable

**163** Renaud d'Argenteau, sire de Houffalize, choisi comme arbitre, par une sentence, une dissension entre Henri de Visé, abbé de Stavelot-Malmedy, et le doyen et chapitre de Stavelot au sujet de la juridiction, hauteur et justice du ban de Lierneux. 1412.

1 charte

Non consultable

**164** Renaud d'Argenteau, sire de Houffalize, choisi comme arbitre, par une sentence, une dissension entre Henri de Visé, abbé de Stavelot-Malmedy, et le doyen et chapitre de Stavelot au sujet de

- 
- la juridiction, hauteur et justice du ban de Lierneux. 1412.  
Non consultable 1 charte
- 165** 8 mai 1415.  
Non consultable 1 charte
- 166** 3 février 1416 (ou 1415).  
Non consultable 1 charte
- 167** Sigismond, roi des Romains, fait savoir qu'à la demande de Henri de Visé, abbé de Stavelot-Malmedy, il accorde à l'abbé des droits régaliens et confirme les privilèges concédés aux deux monastères par les empereurs. 15 janvier 1417.  
Non consultable 1 charte
- 168** Olivier de Zwoia termine le différend entre Stavelot et Saint-Remi de Reims au sujet de Germigny. 11 mars 1418.  
Non consultable 1 charte
- 169** Jean, abbé, les doyen et chapitre de Stavelot nomment un procureur pour les représenter dans la cause qu'ils soutiennent contre l'abbé et le couvent de Saint-Remi de Reims au sujet de leurs biens de Germigny. - Latin. 1er août 1418.  
Non consultable 1 charte
- 170** Ponche de Sparmon, doyen, et le chapitre de Stavelot donnent en accense à Arnultz de Bellevaus les biens du chapitre situés en Chefosse moyennant une rente annuelle de quatre petits florins. 14 août 1418.  
Non consultable 1 charte
- 171** Daniel de Remouchamps (Remocampo) déclare avoir reçu en accense des doyen et chapitre de Stavelot un pré dit "le pré de Sechevalz", situé en la hauteur de Sprimont, pour quatorze ans et moyennant une rente annuelle de trois muids d'épeautre. 4 juin 1419.  
Non consultable 1 charte
- 172** Pape Martin V délègue l'abbé de Saint-Hubert en Ardenne pour s'assurer si les revenus du monastère de Stavelot sont devenus, par suite des guerres et d'autres désastres, insuffisants à l'entretien des 13 religieux auxquels la communauté est réduite.

- 
1421.  
Non consultable  
1 chartre
- 173** Barthold d'Ockier, abbé de Saint-Hubert en Ardenne, fait savoir à l'évêque de Liège et à l'abbé de Stavelot que pour soulager cette abbaye, plusieurs de ses religieux pourront dorénavant être choisis pour administrer des églises paroissiales. 1421.  
Non consultable  
1 chartre
- 174** Les doyen et chapitre de Stavelot donnent en accense pour douze ans à Herman de Horion, chevalier, leurs biens, cens et rentes de Horion et de Fontaine, moyennant une rente annuelle de cinquante gerbes de paille et de sept cents muids d'épeautres. 1421.  
Non consultable  
1 chartre
- 175** Jean Godescalc, abbé du monastère de Stavelot, à ses religieux, promet de conférer les églises et bénéfices vacants, dont il a le patronage, à quelques-uns de ses religieux, jusqu'à ce que les finances de la communauté soient rétablies. 7 mai 1422.  
Non consultable  
1 chartre
- 176** Autre expédition de la lettre précédente, rédigée à peu près dans les mêmes termes, mais avec la mention que la supplique a été adressée à l'abbé par Tristand de Rahier, moine de Stavelot. 7 mai 1422.  
Non consultable  
1 chartre
- 177** 14 mars 1422.  
Non consultable  
1 chartre
- 178** Les doyens et chapitre de Malmedy donnent en location à Antoine d'Alleur et à sa femme Catherine, pour le terme de 15 ans, leur maison sise à Liège, en la Basse-Sauvenière. 24 juin 1423.  
Non consultable  
1 chartre
- 179** Ponche de Sparmont, doyen, et le chapitre de Stavelot, constatant l'état malheureux de leur monastère et leurs dettes, vendent, avec l'accord de leur abbé, Jean Godescalc, à Jacquemen de Soigneez une rente de 3 muids et 4 stiers d'épeautre. 6 mars 1424.  
Non consultable  
1 chartre
- 180** 28 avril 1425.

1 charte

Non consultable

- 181** Les doyen et chapitre de Stavelot accensent à Goffine de Chevron certains héritages situés sur Warbomont, moyennant une rente annuelle de seize deniers et un pesant florin du Rhin. Scellé par l'abbé Jean et le chapitre. 20 décembre 1425.

1 charte

Non consultable

- 182** La cour de justice de Lantremange fait savoir que Wéry de Liers, petit aumônier et moine de Malmedy, a vendu certains biens situés à Lantremange à Guillaume Costan d'Awans-le-Maréchal et à ses enfants Jean et Catherine. 2 janvier 1426.

1 charte

Non consultable

- 183** Les échevins de Waleffe-Saint-Pierre constatent que Wéry de Liers, petit aumônier et moine du monastère de Malmedy, du consentement de son abbé, a vendu certains biens situés à Waleffe-Saint-Pierre à Guillaume Costan d'Awans-le-Maréchal. 2 janvier 1426.

1 charte

Non consultable

- 184** 10 juin 1426.

1 charte

Non consultable

- 185** Dederich van Boytsheym et Thieme Speck, échevin d'Andernach, ont fait savoir que Heudin Rode et sa femme Grete, bourgeois d'Andernach, ont fait un accord au sujet d'une maison sise à Andernach dans la Marsgasse. -Allemand. 10 août 1426.

1 charte

Non consultable

- 185 BIS** Jean, abbé de Stavelot-Malmedy, Poncin de Sparmont, doyen et 6 moines de Stavelot, nomment pour leurs procureurs Gérard de Malmedy, Egbert de Schulenbergh, recteur et Jean de Bilsen, de Stavelot pour les représenter auprès de l'archevêque de Trêves. 1427.

1 charte

Non consultable

- 186** 7 mai 1429.

1 charte

Non consultable

- 187** Jean, abbé de Stavelot-Malmedy, à la prière des massuiers et manants du ban de Roanne déclare quels sont les cens dus par les

manants de Roanne et décide comment dans l'avenir ils seront levés. 24 août 1429.

1 charte

Non consultable

**188** Lambert le Sarteu, mayeur en féauté de Chevron, les échevins de Chevron, et des manants & surcéants de la cour de Chevron, rendent un record sur les droits respectifs de l'abbaye et des habitants de Chevron, les cens & rentes, dues au seigneur etc. 1429.

1 charte

Non consultable

**189** Ponche Briffo, doyen de Stavelot, au nom de l'abbé et du couvent, et Jean le Marlier de Wellin, commis de la communauté de Wellin, se font délivrer une copie, pour la communauté des habitants de Wellin, du diplôme du roi Sigismond du 8 nov. 1414. 1429.

1 charte

Non consultable

**190** Ponche Briffo, doyen de Stavelot, au nom de l'abbé et du monastère de Stavelot, et Jean le Marlier de Wellin, au nom de la communauté de Wellin, se font délivrer une copie pour la communauté de Wellin, du diplôme du roi Sigismond du 8 nov. 1414. 1430.

1 charte

Non consultable

**191** Herman de Horion, sire d'Engis et Emevilhe, écuyer, déclare avoir reçu des doyen et chapitre de Stavelot la somme de sissante que muids de spelte que griffons qu'il leur avait prêtée, mais dont il n'a pu retrouver l'acte de prêt. Scellé par Herman. 1431.

1 charte

Non consultable

**192** Les doyen et chapitre de Malmedy, du consentement de leur abbé Jean, vendent à Heuken van Haldefelt et Thys van Haldefelt, fils de Cloyschen Willen, mambours de l'église de Heppenbach, vingt muids de maissen de rente pour deux cents gulden du Rhin. 1431.

1 charte

Non consultable

**193** Jacques, évêque d'Adria (Adriensis), juge désigné par le Saint-Siège, termine par une sentence le différend existant entre l'abbé et le chapitre de Stavelot, d'une part, et Jean Colen de Montenaken, d'autre part, au sujet d'une somme d'argent. 1432.

1 charte

Non consultable

**194** Jean, abbé de Stavelot-Malmedy, et les doyen et chapitre du

- 
- monastère de Malmedy vendent à Claes, demeurant à Over Entzche, dit Clamar, une rente de neuf muids de seigle et font avec lui un accord pour le paiement de cette rente. 29 juillet 1432.  
1 charte  
Non consultable
- 195** 2 septembre 1435.  
1 charte  
Non consultable
- 196** 3 septembre 1438.  
1 charte  
Non consultable
- 197** Johan Schudeynst, échevin d'Andernach, et sa femme Agnès vendent aux doyen et chapitre de Malmedy leur vignoble situé à Namedey "intgeyn der Helmaxe beneden dem Crutz". - Texte allemand avec formule de date en latin. 3 septembre 1438.  
1 charte  
Non consultable
- 198** Henri de Mérode, abbé de Stavelot-Malmedy, accorde et confirme le privilège des merciers d'établir des étals pour vendre à toutes les fêtes et dicasses dans le pays. 1er juin 1440.  
1 charte  
Non consultable
- 199** Gislain de Sart, doyen de Saint-Denis de Liège, done un vidimus d'une bulle du pape Innocent du 10 juillet 1254 pour l'abbaye de stavelot (voyez n° 337). - Latin 20 avril 1441.  
1 charte  
Non consultable
- 200** Henri de Mérode, abbé de Stavelot-Malmedy, fait savoir que Thiry de Bivelheze, d'une part, et Olivier, Michel, Jean Gérard et Bietran d'autre part, se sont entendus au sujet d'une rente due par une mesure en la mairie de Waimes. 1441.  
1 charte  
Non consultable
- 201** 2 janvier 1442 (ou 1441).  
1 charte  
Non consultable
- 202** 3 août 1443.  
1 charte  
Non consultable
- 203** Record de la cour de justice du ban de Comblain rendu à la demande de Jaspas, doyen, et de Michel d'Arumont, costre, du

- 
- monastère de Malmedy, sur les droits dudit monastère dans le chearie de Comblain. 20 juillet 1444. 1 charte  
Non consultable
- 204** 1er avril 1445. 1 charte  
Non consultable
- 205** Les doyen et chapitre de Stavelot font savoir qu'ils ont accensé à Jean Remey de Horion une cour, maison, jardin et dépendances, situés à Horion moyennant une rente annuelle de 7 muids d'épeautre. Scellé par le chapitre et par Jean Remy de Horion. 1445. 1 charte  
Non consultable
- 206** 19 juillet 1446 (ou 18 mai 1446). 1 charte  
Non consultable
- 207** Baudouin, archevêque de Trèves, fait savoir qu'il a acquis au profit de la mense épiscopale les biens du monastère de Malmedy à Belzing moyennant une rente annuelle de vingt-cinq maldres de seigle. 25 mai 1336. 1 charte  
Non consultable
- 208** 23 janvier 1447. 1 charte  
Non consultable
- 209** Henri de Mérode, abbé de Stavelot-Malmedy, fait connaître aux doyen et chapitre de Malmedy les décisions qu'il a prises touchant l'office de costre de Malmedy, la nomination à cet office, l'affectation des revenus, etc. 24 juin 1447. 1 charte  
Non consultable
- 210** Jean, évêque "Veneconponensis", vicaire général de l'archevêque de Cologne, déclare qu'il a, le jour de la fête de St Jacques 1447, consacré une chapelle construite dans la paroisse de Malmedy et dédiée à la Sainte Vierge. 9 juillet 1448. 1 charte  
Non consultable
- 211** Le chapitre du monastère de Stavelot emprunte 135 griffons à Clovix de Hodaige pour réparer sa maison, en Basse-Sauvenière à Liège (nouvelle gloriette, préau, cave et murs), moyennant 1 rente annuelle de 12 muids d'épeautre sur ses biens en Hesbaye. 1449.

- 
- Non consultable 1 charte
- 212** 22 juillet 1449. 1 charte  
Non consultable
- 213** Jean dit Collon, prêtre de Ultraponte, Thierry de Saint-Vith, petit aumônier du monastère, et d'autres en qualité d'exécuteurs testamentaires de Jean Bonjohan et de Marguerite sa femme, font des donations à cet autel. 26 août 1449. 1 charte  
Non consultable
- 214** Henri de Mérode, abbé de Stavelot-Malmedy, fait savoir que Jehan de Nawou, postal de Stavelot et de Malmedy, fait report d'un fief dit la "doyaume delle cour de Malmedy" qu'il avait acquis de Godfrin de Belvaus. 7 septembre 1449. 1 charte  
Non consultable
- 215** Le postal de Stavelot et les hommes jugeants, à la demande de Jean Godescalc, échevin de Stavelot, rendent un record au sujet de certaines démarches faites pas ledit Jean pour racheter le fief de Bochenis. 25 avril 1450. 1 charte  
Non consultable
- 216** Nicolas, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens et légat du Saint-Siège, fait savoir au doyen et au monastère de Malmedy qu'il supprime l'office de costre et approuve les décisions prises par l'abbé au sujet des revenus de la costrierie. 1451. 1 charte  
Non consultable
- 217** A la demande du chapitre de Stavelot et des masuiers censaux du ban de Lierneux, la cour de justice de Lierneux donne un record au sujet de la valeur des monnaies. 6 décembre 1452. 1 charte  
Non consultable
- 218** Jean, évêque de Liège, à la demande de Jean Bourlot, recteur de l'église paroissiale d'Eclaye (Yerclaye), incorpore les chapelles de Neuville (Nova villa) et de Martouzin (Martuiziin) à l'église-mère d'Eclaye. 15 septembre 1453. 1 charte  
Non consultable
- 219** Les doyen et chapitre de Stavelot donnent en accense, pour dix-huit ans, à Gérard Viron, bourgeois de Huy, la troisième partie de la

dîme de Linchet (Linxhet), moyennant une rente annuelle de 12 muids d'épeautre. 27 octobre 1454.

1 charte

Non consultable

**220** Le chapitre de Stavelot obtient de la cour de justice de Lierneux un record d'après lequel ledit chapitre est reconnu comme seigneur dudit lieu ayant justice sur mesure, alleu, aisemence et sur tout ce dont les échevins sont juges. 10 avril 1455.

1 charte

Non consultable

**221** Jean de Mawou, postaul de Stavelot et de Malmedy, et tous les hommes de fief, à la demande de Henri de Mérode, abbé de Stavelot-Malmedy, rendent un record au sujet des droits de relief. 7 septembre 1455.

1 charte

Non consultable

**222** Henkin van Haldevelt et Claisquin Willemson van Heppenbach, mambours de l'église de Heppenbach, font avec le chapitre de Malmedy un accord touchant une rente. - Allemand. 2 octobre 1455.

1 charte

Non consultable

**223** Jean Mynnefois de Ludenstorf demande à Thelone Steyn de Ludestorf et Nicolas Brabander d'Andernach "compositores vulgariter dictos wynkauffslude" de constater quel contrat il avait fait avec le chapitre de Malmedy, au sujet d'une maison. 1456.

1 charte

Non consultable

**224** 29 décembre 1457.

1 charte

Non consultable

**225** Les doyen et chapitre de Stavelot, donnent en accense à Guillaume de Horion, seigneur d'Oleye et de Grand-Axhe, chevalier, pour 12 ans, la hauteur et seigneurie de Horion et de Fontaine avec ses rentes et revenus, notamment 99 bonniers de terre... 1459.

1 charte

Non consultable

**226** Les doyen et chapitre de Stavelot accensent le moulin de Bra (ban de Bra) pour 20 ans à Léonard de Brixheu, mayeur de Bra, contre 1 redevance annuelle de 3 muids 19 coppes de rogon et 4 chapons à payer aux monastères de Stavelot et de Saint-Hubert. 1459.

1 charte

Non consultable

- 
- 227** 22 juillet 1459. 1 charte  
Non consultable
- 228** 30 novembre 1459. 1 charte  
Non consultable
- 229** A la demande de Mathieu de Limbourg, la cour de Ferrières, en présence de Louis de Celles, rend un record au sujet des droits du chapitre à Ferrières, des plaids généraux, des droits du maieur et echevins, etc. 20 octobre 1459. 1 charte  
Non consultable
- 230** Pie II, pape, incorpore au monastère de Malmedy l'église paroissiale dédiée à saint Géréon et située dans ladite ville de Malmedy. 9 février 1460. 1 charte  
Non consultable
- 231** Etienne de "Nardinis" protonotaire apostolique et faisant fonctions de de "thesaurarius" du pape, déclare avoir reçu de Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, les droits qu'il doit payer pour obtenir ses bulles. 28 avril 1460. 1 charte  
Non consultable
- 232** les maieurs et échevins de Wellin rendent un record relatif aux droits, aux cens et aux rentes du chapitre de Stavelot en qualité de seigneur foncier dans la mairie de Wellin, à l'encontre du seigneur hautain. 13 mai 1460. 1 charte  
Non consultable
- 233** Guillaume Durman de Saint-Vith, dit Weylluerdingen, notaire, constate que les moines de Malmedy ont reçu leur abbé Jaspar, qu'ils ont accepté son serment dans une forme inhabituelle, parce que le château de Logne n'est plus en sa possession. 23 juin 1460. 1 charte  
Non consultable
- 234** L'official de Liège, à la demande de Mathieu de Limbourg, doyen de Stavelot, et à la suite discussions, déclare que ceux qui vendent du sel à Stavelot doivent payer au chapitre de Stavelot une redevance de deux petites mesures. - Latin 20 novembre 1460. 1 charte  
Non consultable

- 
- 235** 21 septembre 1461. 1 charte  
Non consultable
- 236** Gilifortes de Buoncontibus, trésorier du Pape, donne à l'abbé et aux couvents de Stavelot et de Malmedy une somme de 15 florins d'or "occasione provisionis ecclesie parochialis Malmundariensis". - Latin. 14 avril 1462. 1 charte  
Non consultable
- 237** Pie, pape, fait savoir à Henri Borman, doyen de l'église Saint-Martin de Liège, que Herman Oemen ayant quitté les fonctions de curé de l'église paroissiale de Malmedy, l'église paroissiale Saint-Géréon sera incorporée au monastère de Malmedy. 1465. 1 charte  
Non consultable
- 238** Thierry de Saint-Vith, doyen du monastère de Malmedy, muni d'une bulle papale, se fait mettre en possession effective de l'église paroissiale de Malmedy, par Guillaume Durman, de Saint-Vith, notaire. - Latin. 30 juillet 1462. 1 charte  
Non consultable
- 239** 24 septembre 1463. 1 charte  
Non consultable
- 240** Thierry, doyen, et le chapitre de Malmedy déclarent avoir vendu un vignoble situé à Andernach à Johan van Slytztat "dem Scheymmech" et à Marguerite, son épouse. - Allemand. 26 janvier 1464. 1 charte  
Non consultable
- 241** Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, notifie un accord entre lui et le chapitre du monastère de Stavelot au sujet: 1° de 4 prébendes abbatiales qu'il prétendait être sa propriété 2° de 7 muids de blés dus par le maïeur de Bodeux 3° du fief de Chefosse. 1464. 1 charte  
Non consultable
- 242** Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, notifie un accord entre lui et le chapitre du monastère de Stavelot au sujet: 1° de 4 prébendes abbatiales qu'il prétendait être sa propriété 2° de 7 muids de blés dus par le maïeur de Bodeux 3° du fief de Chefosse. 1464. 1 charte  
Non consultable

- 
- 243** 16 février 1465 (ou 1464).  
Non consultable 1 charte
- 244** Les doyen et chapitre de Malmedy, en présence de Henri d'Outrepoint, vicaire de Belvaux, et de Jean Collon, vicaire de Weismes, donnent à Thomas de Malmedy, clerc et notaire, l'église paroissiale de Butghenbach, sous certaines conditions. 6 août 1468.  
Non consultable 1 charte
- 245** Alexandre, maïeur et les échevins de Doreux (ban de Ponderôme, sous la hauteur de Monseigneur de Berlaymont), donnent un record au sujet des biens et droits du monastère de Stavelot à Doreux. 19 mars 1469.  
Non consultable 1 charte
- 246** Les maïeur et échevins de la cour de Stavelot déclarent quel est le droit que le chapitre de Stavelot possède sur le vin qui est vendu à Stavelot ou qui s'y arrête. 12 mai 1469.  
Non consultable 1 charte
- 247** Louis de Bourbon, évêque de Liège, autorise la consécration de 2 autels "sous le jubé" à Stavelot, l'un en l'honneur de la Sainte-Croix, des saintes Anne, Barbe et Marguerite et des Trois-Rois,... 24 mars 1474.  
Non consultable 1 charte
- 248** La cour de Jenneret constate un accord conclu entre Istas, religieux de Stavelot, agissant pour son monastère, et Jean, fils Emoteay de Jenneret... 22 décembre 1474.  
Non consultable 1 charte
- 249** La cour de Jenneret constate un accord conclu entre Istas, religieux de Stavelot, agissant pour son monastère, et Jean, fils Emoteay de Jenneret... 22 décembre 1474.  
Non consultable 1 charte
- 250** Frédéric, empereur des Romains, exempte les monastères de Stavelot et de Malmedy du droit de tonlieu sur la Moselle, malgré les prétentions élevées par Jean, archevêque de Trèves. 18 juillet 1475.  
Non consultable 1 charte

- 
- 251** 13 novembre 1476. 1 charte  
Non consultable
- 252** Thierry, comte de Manderscheid, seigneur de Dune et de Schleiden (Scleide), Coyn et Jean, frères, jungrave là même, comtes de Blankenstein, font connaître un accord intervenu entre eux, Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, et Herman Pannes. 23 avril 1478. 1 charte  
Non consultable
- 253** Les doyen et chapitre de Stavelot louent à Guillaume Botton, échevin de Liège, leur maison en Basse Sauvenière, à Liège, pour en jouir sa vie durant, à condition de la remettre en bon état, car elle a été brûlée lors de de destruction de la cité. 1478. 1 charte  
Non consultable
- 254** 17 décembre 1478. 1 charte  
Non consultable
- 255** Arnold de Boret, abbé de Saint-Jacques de Liège, envoie une lettre de confraternité à Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy. - Latin. 19 mars 1479. 1 charte  
Non consultable
- 256** Thierry de Saint-Vith, doyen, et des moines de Malmedy, obtiennent de Renard de Wildenberg que dorénavant il obéira aux injonctions du chapitre et conservera les droits de l'autel de la Sainte-Vierge. 18 janvier 1481. 1 charte  
Non consultable
- 257** Jean de Souvet, prévôt de Ciney et doyen rural du concile de Ciney, ordonne d'annoncer que Jaspar de Malmedy est présenté en qualité de recteur de l'église paroissiale de Purnode et ... 6 juillet 1482. 1 charte  
Non consultable
- 258** Sur la présentation par abbé Jaspar, Jean de Sovet, prévôt de Ste-Marie de Ciney, admet Jaspar de Malmedy, clerc du diocèse de Liège, en qualité de recteur de l'église paroissiale ou quartchapelle de Purnode, comme successeur de Jean de Streu. 1482. 1 charte  
Non consultable
- 259** Godehart van Heymbach "balier zu Collen", et commandeur

- 
- d'Adenauwe de l'ordre de Saint-Jean, déclare avoir permis à Jaspas, abbé de Stavelot-Malmedy, et à ses moines de racheter la moitié des rentes de cond. 10 août 1482.  
Non consultable 1 charte
- 260** 4 octobre 1482.  
Non consultable 1 charte
- 261** Thierry de Welchenhuysen, avoué héréditaire de Lontzen, et Pontz de Welchenhuysen, frères, déclarent que pour terminer le différend qu'ils ont avec Jaspas, abbé de Stavelot-Malmedy,... 26 avril 1483.  
Non consultable 1 charte
- 262** 5 mai 1483.  
Non consultable 1 charte
- 263** Les doyen et chapitre de Stavelot donnent en accense à Jean dit le Clerc de Louveigne et à Collin de Blendeff tous leurs biens et revenus à Sprimont pour six ans, moyennant 160 florins annuellement. 14 juin 1484.  
Non consultable 1 charte
- 264** Les doyen et chapitre de Stavelot accensent pour neuf ans à Jehan Martin, de Marche, leurs grosses dîmes de Marche en Famenne, moyennant une rente annuelle de 25 florins. 30 janvier 1485.  
Non consultable 1 charte
- 265** 30 janvier 1485.  
Non consultable 1 charte
- 266** Les chapitres de Stavelot et de Malmedy réunis décident de demander à Rome qu'un coadjuteur soit nommé pour aider le vieil abbé, désignent l'abbé de Prüm, Robert de Vernembourg, pour être coadjuteur. 21 décembre 1497.  
Non consultable 1 charte
- 267** Les chapitres de Stavelot et de Malmedy réunis décident de demander à Rome qu'un coadjuteur soit nommé pour aider le vieil abbé, désignent l'abbé de Prüm, Robert de Vernembourg, pour être coadjuteur. 21 décembre 1497.  
Non consultable 1 charte

- 
- 268** Les chapitres de Stavelot et de Malmedy réunis décident de demander à Rome qu'un coadjuteur soit nommé pour aider le vieil abbé, désignent l'abbé de Prüm, Robert de Vernembourg, pour être coadjudicateur. 21 décembre 1497. 1 charte  
Non consultable
- 269** Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, admet et approuve la décision prise par les arbitres en ce qui concerne les stipulations du règlement relatif au coadjuteur (voir 1497, 11 mai). - Latin. 15 décembre 1497. 1 charte  
Non consultable
- 270** Les commis et députés de l'administration de justice rendent une sentence au sujet d'une contestation entre l'abbé Jaspar et Urbain de Villeir, relativement à des cens et des rentes à Hampteau, Heblon, Waharday et Chéoux. 6 avril 1489. 1 charte  
Non consultable
- 271** Jaspar, par acte devant le notaire Tinctoris, en présence de Henri de Hervia, chanoine de St-Barthélemy, et de Jean de Diest, prieur de Saint-Jacques, nomme des procureurs pour obtenir de Rome qu'un coadjuteur lui soit donné. 15 décembre 1497. 1 charte  
Non consultable
- 272** Par devant le curé de l'église Saint-Jean-Baptiste de Maestricht, comme notaire, Elizabeth, veuve de Girlis van Sargien, "poitersse der Stadt van maestricht", fait son testament. Elle était la mère de Benpît, prévôt d'Andernach. 23 janvier 1497. 1 charte  
Non consultable
- 273** Adrien de Nassau, bâtard, chevalier, seigneur de Renarstein (Reynartstein), fait donation au monastère de Malmedy du vivier d'Elleba près Arimont, que son frère Jean, comte de Nassau, lui a donné. 30 mars 1497. 1 charte  
Non consultable
- 274** En présence de Robert de la Marck, de Gérard, curé de Mouzon, de Jean de Bladre, prieur St-Jacques Liège, Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, expose qu'étant âgé et malade, il a fait rédiger la veille un règlement relatif aux fonctions de coadjuteur. 1497. 1 charte  
Non consultable

- 
- 275** 21 novembre 1497. 1 charte  
Non consultable
- 276** 15 décembre 1497. 1 charte  
Non consultable
- 277** Les commis et députés de l'administration de justice rendent une sentence au sujet d'une contestation entre l'abbé Jaspar et Urbain de Villeir, relativement à des cens et des rentes à Hampteau, Heblon, Waharday et Chéoux. 6 avril 1489. 1 charte  
Non consultable
- 278** Mandement de l'official de Cologne, pour obliger le monastère de Malmedy à restituer des "clinodia" et des vêtements à Thomas d'Arimont, religieux de Malmedy. - Latin. 5 juillet 1488. 1 charte  
Non consultable
- 279** Jean de Hornes, évêque de Liège, confirme la fondation de deux autels sous le jubé de l'église abbatiale de Stavelot, faite par l'abbé Jaspar. 28 décembre 1485. 1 charte  
Non consultable
- 280** Jean de Hornes, évêque de Liège, confirme la fondation de deux autels sous le jubé de l'église abbatiale de Stavelot, faite par l'abbé Jaspar. 28 décembre 1485. 1 charte  
Non consultable
- 281** Jean de Hornes, évêque de Liège, confirme la fondation de deux autels sous le jubé de l'église abbatiale de Stavelot, faite par l'abbé Jaspar. 28 décembre 1485. 1 charte  
Non consultable
- 282** Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, fonde deux autels sous le jubé dans l'église abbatiale de Stavelot et les dote de revenus. Ces autels sont établis "in medio ecclesie monasterii posteriori partis chori". 30 janvier 1485. 1 charte  
Non consultable
- 283** Maximilien, roi des Romains, charge l'évêque de Liège de recevoir le serment de fidélité de Guillaume, abbé de Stavelot-Malmedy. 11 mai 1502. 1 charte

Non consultable

- 284 /C** Sixte IV, pape, ordonne aux doyens des églises Saint-André et Saint-Cunibert de Cologne, de faire rendre à la mense abbatiale de Stavelot-Malmedy les biens et revenus lui enlevés par les doyen et chapitre de Mamedy et par des laïcs. 5 mai 1483. 1 charte

Non consultable

- 284 /D** Sixte IV, pape, ordonne aux doyens des églises Saint-André et Saint-Cunibert de Cologne, de faire rendre à la mense abbatiale de Stavelot-Malmedy les biens et revenus lui enlevés par les doyen et chapitre de Mamedy et par des laïcs. 5 mai 1483. 1 charte

- 285** Devant la haute cour de justice de Linchet comparait Jehan de Mangnery, maïeur de Linchet, lequel ayant des difficultés avec Jean Paseau, représentant Englebert de Oxhen, voué de Linchet, au sujet du paiement d'une somme de vieux gros... 15 octobre 1502. 1 charte

Non consultable

- 286** Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, nomme Pierre Steynenhuiss, bourgeois de Liège, pour recevoir et garder en la maison de Malmedy, à Liège, les cens, rentes et revenus de l'abbaye à Liège et en Hesbaye... 24 décembre 1507. 1 charte

Non consultable

- 287** Gilchon de Hodister, maïeur, et la cour de Jenneret enregistrent l'acte de report de quelques biens situés à Jenneret, par Jehan de Liège, échevin de Jenneret, à Lambert d'Atrin. 13 avril 1510. 1 charte

Non consultable

- 288** Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, nomme Jean Michaelis de Stavelot, prêtre, en qualité de recteur de la maison des lépreux, dite de St-Laurent, située sur la rive au delà du pont, à Stavelot, et lui recommande d'en gérer les intérêt. 10 mars 1512. 1 charte

Non consultable

- 289** Maximilien empereur, donne quittance du paiement d'une somme de 20 marcs d'argent fait par l'abbé et l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Quittances semblables, mais sur papier, d'empereurs, datées de 1540, 1544, 1549, 1550. 31 juillet 1512. 1 charte

Non consultable

- 
- 290** 4 février 1513.  
Non consultable 1 charte
- 291** Le pape Léon demande à l'empereur Maximilien de confirmer Guillaume de Mandescheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, dans la dignité d'abbé de Prüm. 7 octobre 1513.  
Non consultable 1 charte
- 292** Le pape Léon fait savoir aux religieux de Saint-Sauveur de Prüm qu'il a établi pour leur abbé Guillaume, comte de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, et auparavant moine profès de Prüm, en lui permettant de cumuler les deux dignités. 7 octobre 1514.  
Non consultable 1 charte
- 293** 8 octobre 1513.  
Non consultable 1 charte
- 294** Pétition adressée à l'empereur Maximilien par Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, en ce qui concerne la situation de la seigneurie et du château de Logne dont un jugement avait ordonné la restitution à l'abbaye de Stavelot. 1515.  
Non consultable 1 charte
- 295** 7 avril 1516.  
Non consultable 1 charte
- 296** Denys de Sompre, doyen rural du concile de Stavelot, chanoine et chantre de Ste-Croix de Liège, recteur de l'autel St-André dans l'église St-Remacle à Stavelot, donne le rectorat de cet autel à Albert. 1516.  
Non consultable 1 charte
- 297** Lettres exécutoriales de la sentence portée contre Janot, bâtard de la Marck, à propos du château de Logne. 4 juillet 1516.  
Non consultable 1 charte
- 298** Bref du pape Léon IX à François Ier, roi de France, pour qu'il emploie son autorité à faire exécuter les sentences portées contre Joannotte de la Marck, le bâtard, actuellement Guillaume de la Marck, seigneur de "Juman"... 19 janvier 1517.  
Non consultable 1 charte

- 
- 299** Les hommes de fief de Stavelot, aidés de quelques hommes de fief de l'évêché de Liège, rendent leur sentence dans le procès que soutiennent les héritiers de la Vaulx lesquels prétendent au droit de mortemain sur les biens de feu Collinet Malles. 1519. 1 charte  
Non consultable
- 300** Dom Poncin, moine profès du monastère de Malmedy, prend possession réelle de l'église paroissiale de Malmedy. 19 décembre 1520. 1 charte  
Non consultable
- 301** Herman, archevêque des églises de Cologne, archichancelier de l'empire romain en Italie, duc de Westphalie, déclare que Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot et de Prüm, a prêté le serment de fidélité à l'Empereur. Mai 1521. 1 charte  
Non consultable
- 302** Thonis Hortenbach et sa femme Jeanne donnent à Jacques, prévôt de Sainte-Geneviève d'Andernach, une rente annuelle hypothéquée sur un terrain acheté par eux à Andernach. 5 février 1522. 1 charte  
Non consultable
- 303** Charles, empereur des Romains, ordonne à ses fonctionnaires de laisser l'abbaye de Stavelot jouir en paix de toutes ses possessions, notamment dans le duché de Luxembourg; il supprime la main-mise sur ces biens. 20 mai 1522. 1 charte  
Non consultable
- 304** Bodechon de Braux, maieur de la cour de Linchet en Condroz, demande à cette cour, au nom de l'abbé de Malmedy, qui est seigneur de Linchet et à qui l'on paye dans cette cour les cens seigneuriaux. 25 avril 1524. 1 charte  
Non consultable
- 305** A la demande de Godefroid de Tongres, prêtre religieux de Stavelot, agissant au nom de son abbé, les échevins des cours de Theux et de Louveigné réunies donnent un record relatif à la commune de Dieu et Saint-Remacle. Mars 1524. 1 charte  
Non consultable
- 306** Pierre Haer, doyen du concile de Zulpich, archidiaque pour les

églises de Coentzen Malmedy Amblève Bullingen et Butgenbach et vicaire perpétuel de Ste-Marie de Zülpich, nommé sur la proposition de l'abbé de Stavelot-Malmedy, Arnold, né des comtes... 1526.

1 charte

Non consultable

**307** Guillaume de Manderscheidt fait un accord avec Gilles de Hodister, mayeur de Hamoir, relativement à la dîme de Generet, et nomme des arbitres pour terminer le différend qui s'était élevé entre eux à l'occasion de cette dîme. 1528.

1 charte

Non consultable

**308** Antoine Loets, licencié ès droits, à la demande de Thierry Bex de Maeseck, syndic du chapitre de Stavelot, déclare quels sont les revenus et la valeur de la dîme de Jenneret, dans la terre de Logne,... 28 novembre 1528.

1 charte

Non consultable

**309** 8 novembre 1529.

1 charte

Non consultable

**310** 8 octobre 1530.

1 charte

Non consultable

**311** L'official de Cologne cite devant lui, sur la demande de l'abbé de Stavelot-Malmedy et du monastère de Malmedy, Jean Warsonius, recteur de l'église paroissiale de Butgenbach, qui se refuse à verser les dîmes dues à Malmedy. - Latin. 23 janvier 1531.

1 charte

Non consultable

**312** 6 mai 1531.

1 charte

Non consultable

**313** 7 octobre 1531.

1 charte

Non consultable

**314** Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot & Malmedy, les prieur et couvent de Malmedy, d'une part, Pierre Jean, Lentz von Heptscheid, Tirche Peter von Heressbach et Pierre Fyls de Muderscheidt se mettent d'accord au sujet des dîmes de Heppenbach. 1531.

1 charte

Non consultable

- 315** Renier Cœnart renonce en faveur du monastère de Stavelot à tous les droits sur la maison située dans la paroisse St-Michel "in bassa sabulosa" à Liège entre la maison du monastère de Neumoustier, une place appelée le portiche de Begga et la Meuse. 1532. 1 charte

Non consultable

- 316** 8 mars 1532. 1 charte

Non consultable

- 317** Le président et Conseil de sa Majesté Impériale pour le duché de Luxembourg, à la demande et sur la plainte de Guillaume, abbé de Stavelot Malmedy & Prüm, cite Robert, seigneur d'Arenberg, qui s'est emparé de force des maieuries de Fairon et Comblyn. 1532 1 charte

Non consultable

- 318** Guillaume de Manderscheidt constate que le château de Logne étant démoli, il est nécessaire que l'abbaye de Stavelot ait une maison forte, que celle de Stavelot se trouvant sur un terrain appartenant aux habitants de la Vaulx-Richard... 12 mai 1535. 1 charte

Non consultable

- 319** Marguerite, prieure, et le couvent de Saint-Gordien et Epimache de Nederprume, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Trèves, vendent au monastère Saint Pierre de Malmedy toutes les propriétés qu'ils possèdent à Robieville. 28 août 1535. 1 charte

Non consultable

- 320** Christian Schoir et ses enfants de Niederhammerstein cèdent à Jacques Schollin van Eppe, prévôt de Ste-Geneviève d'Andernach, et au prieur & couvent de Malmedy pour la prévôté d'Andernach, 1 vignoble situé à Ludesdorf en échange d'un autre vignoble. 1535. 1 charte

Non consultable

- 321** Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, le prieur et le couvent de Stavelot accensent perpétuellement l'héritage du Grand Trixhe à Filot, à Antoine le Forthomme, demeurant à Werbomont, et Renart de Bosson de Filot. 16 novembre 1536. 1 charte

Non consultable

- 322** À la suite d'un acte de l'abbé Guillaume de Manderscheidt du 11/01/ 1537, nommant Nicolas Balligant & Pierre de Swaron,

prieurs respectivement de Stavelot et Malmedy, pour rentrer en pourparler avec Guillaume de Horion, seigneur d'Oley et de Gran. 1537.

1 charte

Non consultable

- 323** Suite à un acte de l'abbé du 11/01/1537, nommant Nicolas Balligant et Pierre de Swaron, prieurs de Stavelot et Malmedy, pour négocier avec Gm de Horion, seigneur d'Oley & de Grantaische, pour reprendre les biens des abbaye et seigneurie de Horion... 1537.

1 charte

Non consultable

- 324** Les échevins de Liège rendent leur sentence dans le procès intenté par Jean le Camu Bollenger, receveur des droits de passage sur et sous le pont des Arches, à Remacle, et Jean frères, fils de Jean Tronchon, bourgeois et surcéans de Stavelot. 1509.

1 charte

Non consultable

- 325** Guillaume Gobar, "tournizien", a fait arrêter un chariot sur lequel était un certain "brau" qui allait passer le pont d'Amercoeur à Liège et qui appartenait à Martin le Poesta et Pasquea, afin de se faire payer le "toulny" à lui dû. 3 août 1537.

1 charte

Non consultable

- 326** La cour de Horion constate l'accord du 18/01/1537 entre Stavelot et Guillaume de Horion, d'après lequel celui-ci a renoncé à l'occupation et administration des hauteur et seigneurie de Horion & Fontaine avec la haute, moyenne et basse justice, etc. 1537.

1 charte

Non consultable

- 327** 15 janvier 1538.

1 charte

Non consultable

- 328** Guillaume de Manderscheidt, abbé, et les couvents de Stavelot et de Malmedy nomment François Bubbe comme leur procureur pour les représenter par devant le Grand Conseil de Malines. 7 janvier 1540.

1 charte

Non consultable

- 329** Paque de Thyrimont, lieutenant-maieur, et la cour des alleux du ban d'Ocquier, à la demande du chapitre de Stavelot représenté par Thys d'Ama, déclarent... 15 janvier 1540.

1 charte

Non consultable

- 330** Ferdinand, roi des Romains, reconnaît avoir reçu de l'abbé de Stavelot-Malmedy 30 marcs d'argent dus par l'abbé au roi des Romains chaque fois qu'il passe en personne à Stavelot. 18 mai 1540.
- 1 charte

Non consultable

- 331** Le pape Paul III, à la demande de l'abbé de Stavelot-Malmedy, déclare que les fonctions de prévôt d'Andernach (Sainte-Geneviève) sont conventuelles et que le prévôt, après en avoir pris possession, doit retourner à Malmedy... 13 mai 1541.
- 1 charte

Non consultable

- 332** Autre bulle du même pape, ordonnant à l'abbé de Saint-Jacques à Liège et à l'official de Cologne de nommer des députés pour veiller à la conservation des droits de Malmedy à Andernach. 13 mai 1541.
- 1 charte

Non consultable

- 333** Grégoire le Serwier, citain de Liège et "tournizien de tonlieu de deuseur le Pont des Arches" est condamné par les échevins de Liège à remettre en liberté Hubert Pietre de Malmedy... 24 mai 1542.
- 1 charte

Non consultable

- 334** Grégoire le Serwier, citain de Liège et "tournizien de tonlieu de deuseur le Pont des Arches" est condamné par les échevins de Liège à remettre en liberté Hubert Pietre de Malmedy... 24 mai 1542.
- 1 charte

Non consultable

- 335** Pierre Koenen de Malmedy, prêtre est mis en possession de l'autel Saint-André dans le monastère de Stavelot près du chœur, par Bertrand Vonck de Stavelot, profès, trésorier et costre du monastère; il succède à Herman de Freyr. 19 décembre 1543.
- 1 charte

Non consultable

- 336** Charles, empereur des Romains, déclare avoir reçu 20 marcs d'argent de l'abbé et du monastère de Stavelot, somme qui est due par le dit monastère à tout empereur des Romains, lorsqu'il réside à Aix-la-Chapelle. 11 janvier 1544.
- 1 charte

Non consultable

- 337** Charles, empereur des Romains, etc., déclare que l'abbé et le

couvent de Stavelot ont le droit d'établir la justice à Comblin, Comblinay et Fairon, et ce malgré les oppositions faites par Robert, bâtard d'Arenbergh. 14 février 1544.

1 charte

Non consultable

**338** Jean de Visé, receveur et syndic du monastère de Malmedy, fait une enquête au sujet des redevances dues par le pasteur de Clotten au monastère de Malmedy et détermine ces redevances. 25 octobre 1544.

1 charte

Non consultable

**339** Christophe de Oist, capitaine de Maximilien d'Egmont, donne quittance d'une somme de 20 marcs d'argent lui versée par l'abbé de Stavelot-Malmedy, somme due par le dit abbé chaque fois que l'Empereur réside à Aix. 20 août 1545.

1 charte

Non consultable

**340** Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, fait savoir aux cours de justice de Ster et Francorchamps qu'il a transféré son domicile du monastère de Malmedy à celui de Stavelot... 11 février 1546.

1 charte

Non consultable

**341** Hieronime Unicornus (Einhorn), chanoine et doyen de Saint-André de Cologne, vicaire in spiritualibus de Herman, archevêque de Cologne, confirme la fondation de l'église de Xhoffrais par Renier de Briamont et sa donation au couvent de Malmedy. 1546.

1 charte

Non consultable

**342** 17 juin 1546.

1 charte

Non consultable

**343** 17 juin 1546.

1 charte

Non consultable

**344** L'official de Cologne ordonne, sur la demande de l'abbé de Stavelot-Malmedy, de payer régulièrement les dîmes et redevances dues aux monastères de Malmedy et de Stavelot. - Latin. 13 août 1546.

1 charte

Non consultable

**345** Le pape Paul III permet à Christophe de Manderscheidt, abbé

- 
- commendataire de Stavelot, de ne recevoir les ordres qu'à la fin de la deuxième année suivant celle où il aura atteint 25 ans. 20 août 1546.  
1 charte  
Non consultable
- 346** 5 février 1547.  
1 charte  
Non consultable
- 347** Corbeau d'Ama, souverain maïeur, et la cour de justice d'Ocquier en Condroz constatent que Pâque de Tirimont a fait report en faveur de l'abbé de Stavelot... 21 novembre 1547.  
1 charte  
Non consultable
- 348** Charles, empereur, prononce une sentence pour terminer le différend élevé entre l'abbaye de Stavelot et les d'Arenberg, au sujet de Wellin, Lompré, Fockan et Erclaye avec leurs appendices et dépendances. 26 janvier 1548.  
1 charte  
Non consultable
- 349** Charles, empereur, prononce une sentence pour terminer le différend élevé entre l'abbaye de Stavelot et les d'Arenberg, au sujet de Wellin, Lompré, Fockan et Erclaye avec leurs appendices et dépendances. 26 janvier 1548.  
1 charte  
Non consultable
- 350** 9 mars 1548.  
1 charte  
Non consultable
- 351** christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, verse pour son abbaye une somme de 140 marcs comme première contribution au "subsidiium charitativum" imposé au clergé de l'archidiocèse de Cologne. - Latin. 25 mai 1548.  
1 charte  
Non consultable
- 352** 10 septembre 1548.  
1 charte  
Non consultable
- 353** Par devant la haute cour d'Ocquier, dom Colla Baligant, prieur de Stavelot, dom Jean de Morimont, gouverneur du dit monastère, et Gilles Simon, leur mambour, reçoivent diverses propriétés de Jean le Page, bourgeois d'Ocquier... 10 septembre 1548.  
1 charte

Non consultable

- 354** Par devant la haute cour d'Ocquier, dom Colla Baligant, prieur de Stavelot, dom Jean de Morimont, gouverneur du dit monastère, et Gilles Simon, leur mambour, reçoivent diverses propriétés de Jean le Page, bourgeois d'Ocquier... 10 septembre 1548. 1 charte

Non consultable

- 355** Par devant la haute cour d'Ocquier, dom Colla Baligant, prieur de Stavelot, dom Jean de Morimont, gouverneur du dit monastère, et Gilles Simon, leur mambour, reçoivent diverses propriétés de Jean le Page, bourgeois d'Ocquier... 10 septembre 1548. 1 charte

Non consultable

- 356** Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, accense, de l'assentiment du monastère de Malmedy, les biens du dit monastère à Conden-sur-Moselle, à Jacques de Clotten, chanoine de Cond, pour "vier raden gulden". 24 septembre 1548. 1 charte

Non consultable

- 357** Report par devant la cour de Crehein de 1 muid de blé, par Josse Rolland de Crehein, en faveur de Libier de Diellewart. 21 décembre 1548. 1 charte

Non consultable

- 358** 14 mai 1549. 1 charte

Non consultable

- 359** 15 mai 1549. 1 charte

Non consultable

- 360** 7 juin 1550. 1 charte

Non consultable

- 361** Christophe de Manderscheidt donne en accense à Jean Abrion, citain et jadis bourgmestre de Huy, les biens et revenus du chapitre de Stavelot à Thourinne-la-Chaussée sur la Hesbaye, pour un terme de neuf ans. 21 juin 1550. 1 charte

Non consultable

- 362** Par devant la cour d'Ocquier, Désir de Busin donne au monastère de Stavelot, représenté par Gilles Symon de Stavelot, 5 muids et 2

stiers d'épeautre de rente, en échange de la moitié d'un pré situé à Stavelot. 1er octobre 1550.

1 charte

Non consultable

**363** La cour de Daverdisse constate qu'en sa présence et celle de Philippe Deve, procureur de Stavelot, Nicolas de Vervoz, écuyer, seigneur de Vervoz et de Daverdisse, a déclaré que... 13 octobre 1550.

1 charte

Non consultable

**364** Le maïeur et les échevins de la cour de justice de Horion & Fontaine certifient que devant eux rassemblés sur le real chemin, se sont transportés dom Nicol Balligant, prieur, et dom Jean de Morimont, pitancier et procureur du monastère de Stavelot,... 1554.

1 charte

Non consultable

**365** Jean de Ligne, comte d'Arenberg, baron de Barbanson, en qualité de mari de Marguerite, comtesse de la Marck et d'Arenberg, approuve l'accord fait par ses procureurs Arnould de Bocholt, archidiacre d'Ardenne et prévôt de Tongres, et... 14 mars 1551.

1 charte

Non consultable

**366** Gilles Symon, en qualité de mambour de l'abbé de Stavelot, fait dresser par le notaire Mathias Koenen de Malmedy, un acte d'appel contre Jeanne, veuve de Louis d'Awan,... 20 avril 1551.

1 charte

Non consultable

**367** Accord conclu entre Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy (par acte du 28/2/1551) et Jean de Ligne, comte d'Arenberg (par acte du 14/3/1551), au sujet des frais de procès concernant leurs droits à Wellin & aux environs et des dîmes... 1551.

1 charte

Non consultable

**368** Melchior Schenck, chanoine de Notre-Dame-aux-Degrés de Cologne et collecteur du "subsidiu[m] charitativu[m]" donne quittance de 70 marcs versés par l'abbé de Stavelot pour sa part,... 8 mai 1551.

1 charte

Non consultable

**369** Fin d'un vidimus de documents relatifs à Sclessin faits par la cour [de Sclessin-Ougnée?]. Il contient des actes des 14 et 28 mars, 17 juillet 1352 et 15 juin 1354. La première ou les premières feuilles de parchemin qui forment l'acte ont disparu. 1551.

1 charte

Non consultable

- 370**      Devant la cour d'Ocquier, Desyer de Busin donne à Colla Barvaux, mambour du chapitre de Stavelot, 6 muids d'épeautre de rente, puis 3 muids, puis 9 muids, en tout 18 muids d'épeautre de rente sur les biens du chapitre de Stavelot, à Ocquier. 1552.

1 charte

Non consultable

- 371**      Charles, empereur des Romains, confirme et rend exécutoire la sentence de son Grand Conseil de Malines, rendue le 14/2/1544 (voir n° 1193) pour terminer le procès entre Stavelot & Robert d'Arenberg, au sujet de droits à Comblain, Comblinay & Fairon. 1552.

1 charte

Non consultable

- 372**      Bryot de Generet, Martin de Fearon et Thiry d'Ouchney, seroges et gendre de feu Martin de Generet, et Pacquea de Jenneret, fils du dit feu Martin, vendent à Querin le meunier de Jenneret,... 5 mars et 12 avril 1552.

1 charte

Non consultable

- 373**      28 mai 1552.

1 charte

Non consultable

- 374**      6 août 1552.

1 charte

Non consultable

- 375**      Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot, et les prieur et couvent de Malmedy font un échange de propriétés avec Jacob Aelmgers de Clotten... 9 décembre 1552.

1 charte

Non consultable

- 376**      Corneille de Beersdorp, 1er médecin de l'Empereur, déclare avoir reçu de l'abbé de Stavelot 30 marcs d'argent dus au dit Empereur par l'abbé de Stavelot chaque fois que l'Empereur passe sur le pays du dit abbé, assavoir Stavelot et terre de Logne. 1553.

1 charte

Non consultable

- 377**      Charles-Quint, à la prière de l'abbé Christophe, confirme les privilèges de l'abbaye de Stavelot, accordés par ses prédécesseurs : Conrad II, Frédéric, Maximilien, Charles IV, Lothaire, dont il reproduit les diplômes. - Latin. 16 mars 1553.

1 charte

Non consultable

- 378** Charles-Quint, à la prière de l'abbé Christophe, confirme les privilèges de l'abbaye de Stavelot, accordés par ses prédécesseurs : Conrad II, Frédéric, Maximilien, Charles IV, Lothaire, dont il reproduit les diplômes. - Latin. 16 mars 1553.

1 charte

Non consultable

- 379** Sentence rendue par les échevins de Liège acquittant Walrand de Malmedy qui avait refusé de payer le tonlieu du Pont des Arches à Liège, et qui pour ce refus avait été attrait en justice par les "tournisiens" ou receveurs du tonlieu. 22 avril 1553.

1 charte

Non consultable

- 380** Sentence rendue par les échevins de Liège acquittant Walrand de Malmedy qui avait refusé de payer le tonlieu du Pont des Arches à Liège, et qui pour ce refus avait été attrait en justice par les "tournisiens" ou receveurs du tonlieu. 22 avril 1553.

1 charte

Non consultable

- 381** Empereur Charles rend 1 sentence, connexe à celle du 26/1/1548, concernant certains points contestés par le comte d'Arenberg: abbé & monastère de Stavelot ont le droit de nommer le maieur et échevins à Wellin; si un criminel est arrêté & condamné... 1553.

1 charte

Non consultable

- 382** 9 avril 1554.

1 charte

Non consultable

- 383** Georges d'Autriche, évêque de Liège, et Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, désignent Simon de Fraipont de Theu et Jehan Rihald, maieur de Louveigné,... 1er juin 1554.

1 charte

Non consultable

- 384** À la demande de Thiry de Verre, syndic de l'abbaye de Stavelot, la cour d'Ocquier rend un recor au sujet du cours d'eau faisant tourner le moulin de Wey et rappelle les actes passés devant cette cour,... 24 septembre 1554.

1 charte

Non consultable

- 385** 26 octobre 1554.

- 
- |            |   |          |
|------------|---|----------|
|            |   | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>386</b> | Christophe de Manderscheidt obtient pour Jean Morimont et Antoine de Salme, religieux de Stavelot, un "confessionale", et le leur communique le 9 avril 1555, style de Liège. 9 avril 1555.   | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>387</b> | Jean le Page d'Ocquier donne au chapitre de Stavelot, représenté par Colla Barvaux, mambour, une rente annuelle de 4 muids d'épeautre. 11 janvier 1557.   | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>388</b> | 12 juillet 1557.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>389</b> | 15 octobre 1557.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>390</b> | Les prévôt, hommes féodaux et échevins de la terre et seigneurie de Durbuy, à la demande d'Everard Servais, maieur des alleux du ban d'Ocquier et de la seigneurie de Durbuy, confirment, ratifient... 20 septembre 1558.           | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>391</b> | Jean de Bende, échevin de la cour de Genneret, vend pour 400 florins communs au monastère de Stavelot, représenté par Antoine de Salme, prieur, et Jean de Morimont, gouverneur,... 22 avril 1559.                                  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>392</b> | 5 juillet 1559.   | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>393</b> | Pius, pape, sur la demande que lui en a faite Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot, et pour mettre un terme à la conduite de Jean de Belva, recteur de l'autel Saint-André dans le monastère de Stavelot,... 14 juin 1560. | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>394</b> | 19 juillet 1560.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |

- 
- 395**      Devant la cour de Louveigné, Jean Morimont, religieux de Stavelot, et Liénard de la Porte, secrétaire de l'abbé Christophe de Manderscheidt, font enregistrer l'accense perpétuelle à Jean Rigar, du moulin banal de Stenvaulx,... 6 novembre 1560. 1 charte
- Non consultable
- 396**      Robert de Berghes, évêque de Liège, suivant l'ordre reçu du Pape, et après avoir obtenu de Jean de Belva son consentement, réunit l'autel Saint-André au monastère de Stavelot et de séculier lui donne la qualité de régulier. - Latin. 30 avril 1561. 1 charte
- Non consultable
- 397**      Les doyen et chapitre de Stavelot, représentés par dom Jean delle Vaux, gouverneur, et Collar Barveau, échevin de la haute cour d'ocquier, acquièrent de Jean de Bende, échevin de Jenneret,... 21 juillet 1561. 1 charte
- Non consultable
- 398**      Les doyen et chapitre de Stavelot, représentés par Jean del Vaulx, gouverneur, et colla Barveau d'ocquier, mambour du monastère de Stavelot, acquièrent de Rasse de Vervoz, après qu'il en eut fait relief,... 21 juillet 1561. 1 charte
- Non consultable
- 399**      Les doyen et chapitre de Stavelot, représentés par dom Jean del Vaux et Collar de Barvaux acquièrent de Mathi delle Bressinne, bourgeois d'ocquier, une pièce d'héritage sise à Ocquier et appelée l'héritage de l'hôpital, pour 25 florins. 21 juillet 1561. 1 charte
- Non consultable
- 400**      Jean de Herlental, seigneur de Vervoz, y demeurant, comparait devant la cour de Vervoz avec Jaspard de Malmedi, mambour du couvent de Stavelot, pour confirmer la vente faite par Rasse de Vervo du moulin de Wey à Ocquier au chapitre de Stavelot. 1561. 1 charte
- Non consultable
- 401**      Corbeau d'Ama, souverain maïeur, et les échevins de la cour de justice d'Ockier à la demande de Colla Barvaux, syndic des prieur et chapitre de Stavelot, constatent que Gérard d'Ama a renoncé à payer les cens et rentes dues au dit chapitre. 1561. 1 charte
- Non consultable

- 
- 402** Philippe d'Eve, en qualité de mambour du monastère de Stavelot, fait déterminer en un record, par la cour de justice de Doreux, les droits, biens, cens, rentes et revenus du monastère de Stavelot à Doreux. 4 mai 1562  
1 charte  
Non consultable
- 403** Les doyen et chapitre de Stavelot, représentés par collar Barveau d'Ocquier, acquièrent une pièce de cortil gisant à Ocquier, de gilles le Goherlir d'Ocquier et de Catherine sa fille, pour 16 florins de Brabant. 11 mai 1562.  
1 charte  
Non consultable
- 404** 26 juin 1562.  
1 charte  
Non consultable
- 405** 30 juin 1562.  
1 charte  
Non consultable
- 406** 30 juin 1562.  
1 charte  
Non consultable
- 407** 30 juin 1562.  
1 charte  
Non consultable
- 408** Colla Barveau, syndic et mambour du chapitre de Stavelot, échange pour ce monastère une rente de 5 muids d'épeautre hypothéquée sur divers biens contre une autre rente de même valeur appartenant à Nicolas de Vervoz... 7 décembre 1562.  
1 charte  
Non consultable
- 409** Christophe de Manderscheidt, abbé des monastères de Stavelot et de Malmedy, confère le rectorat pastoral de l'église paroissiale Saint-Géréon de Malmedy à Evrard Briffoz, prêtre et religieux du monastère de Malmedy. - Latin. 7 juin 1563.  
1 charte  
Non consultable
- 410** Jugement de la cour féodale de Liège dans le différend entre Guillaume de Horion, sgr d'Oley, Grantaxhe, et l'abbaye de Stavelot, au sujet de la justice de Horion. Guillaume, se prétendant sgr de Horion, a conféré l'office de maieur et échevin... 1547.  
1 charte  
Non consultable

- 
- 411** 22 octobre 1563. 1 charte  
Non consultable
- 412** Léonard de Marlier de Malmedy, en remplacement de Th. Ultrapontanus, par Chr. de Manderscheidt, remercie l'abbé et promet de remplir ses fonctions comme il le doit. 1563. 1 charte  
Non consultable
- 413** Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot-Malmedy, nomme Baufouin de Vault et Pierre Bex ses procureurs avec corbil de la Neuforge et Léonard de la Porte ses receveur et secrétaire de Stavelot,... 4 mai 1564. 1 charte  
Non consultable
- 414** Collar d'Ama, au nom de Barbe Servilhe, de Liège, vend pour 510 florins liégeois, à Jaspas Ponchin, syndic du monastère de Stavelot, 6 muids d'épeautre de rente hypothéquée sur des prés et terres "Macouvaulx", entre Bende et Ocquier. 1565. 1 charte  
Non consultable
- 415** 15 ? 1565. 1 charte  
Non consultable
- 416** Christophe de Manderscheidt, abbé des monastères de Stavelot et de Malmedy, confère à Jean Jodocus de Malmedy, cleric, l'autel de la Sainte-Vierge dans la crypte du monastère de Malmedy, vacant par le décès de Gilles collon. 20 février 1565. 1 charte  
Non consultable
- 417** Ordonnance de Philippe II aux manants de Wellin de laisser le monastère de Stavelot jouir paisiblement des deux parts qui lui appartiennent dans la treizième partie des deniers seigneuriaux provenant de la vente de bois. 21 février 1565. 1 charte  
Non consultable
- 418** 26 février 1565. 1 charte  
Non consultable
- 419** Accord conclu entre Christophe de Manderscheidt, abbé, et les chapitres des monastères de Stavelot et de Malmedy d'une part, et Marie de Cotreau, veuve d'Arnould de Berloz, et son fils Jean de

Berloz d'autre part,... 15 septembre 1565.

1 charte

Non consultable

- 420** Le chapitre de Stavelot, représenté par dom Jean del Vaux et Jaspas Poncin, son mambour, acquiert de Lynar le Paige, sergent de la cour d'Ocquier, une rente d'un muid d'épeautre pour 29 florins de Brabant. 14 janvier 1566.

1 charte

Non consultable

- 421** Les doyen & chapitre de Stavelot, représentés par dom Jean del Vaux & leur mambour Jaspas Poncin, acquièrent de Lambert le vieux, demeurant à Ama, de sa femme Marie, fille de Thierry d'Ama et veuve de Jean Rigault d'Oha, et du fils de cette dernière... 1556.

1 charte

Non consultable

- 422** Le chapitre de Stavelot, représenté par Collar Barveau, échevin d'Ocquier, acquiert par échange de Jacques le Mercenier d'Ocquier, une rente de 2 muids d'épeautre et d'un daller hypothéquée sur ses propriétés. 27 avril 1566.

1 charte

Non consultable

- 423** Maximilien II, empereur des Romains, concède à l'abbé Christophe ses droits régaliens sur le monastère de Stavelot. 2 mai 1566.

1 charte

Non consultable

- 424** Maximilien II, empereur des Romains, confirme aux religieux de Stavelot-Malmedy les privilèges accordés par ses prédécesseurs, dont il reproduit les chartes. 2 mai 1566.

1 charte

Non consultable

- 425** Maximilien II, empereur, déclare que la confirmation des privilèges de l'évêché de Liège qu'il a donnée ne peut pas être invoquée contre la principauté de Stavelot et que les privilèges accordés à l'abbaye de Stavelot-Malmedy doivent être respectés. 1566.

1 charte

Non consultable

- 426** Catherine Lardinois, veuve de Robert, bâtard de la Marck et d'Arenbergh, Alexandre de Manteuville, son beau-fils, mambour de damoiselle Philippe de la Marck, damoiselle Jeanne, sa belle-sœur, fille de la dite Catherine,... 31 mai 1566.

1 charte

Non consultable

- 
- 427** 2 octobre 1566. 1 charte  
Non consultable
- 428** Jean de Hodister confesse avoir vendu, par devant la cour féodale de Stavelot à l'abbé de Stavelot-Malmedy, 20 stiers de farine de spelte, rente héritable sur le moulin de Fairon, pour 1,078 florins 2 aidans liégeois. 12 octobre 1566. 1 charte  
Non consultable
- 429** Guillaume de Sohain, demeurant à Petit-Ouffet, vend 4 muids d'épeautre de rente et 4 chapons de cens au chapitre de Stavelot, pour 152 florins de Brabant. 23 juin 1567. 1 charte  
Non consultable
- 430** Lambert de Résimont, naguère subgreffier de la cour d'Ocquier, vend 1 muid d'épeautre de rente hypothéqué sur la maison Lynar le Paige, sergent de la dite cour, aux religieux de Stavelot, pour 24 florins de Brabant. 15 décembre 1567. 1 charte  
Non consultable
- 431** Gérard de Groesbeck confirme un accord intervenu entre le chapitre de Stavelot et orbanus de Sprimont relativement à un terrain appartenant aux autels de la Sainte-Trinité et des Trois-Rois érigés dans l'église de Stavelot. - Latin. 15 décembre 1569. 1 charte  
Non consultable
- 432** Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot et de Malmedy, confère l'autel de Notre-Dame, en la crypte du monastère de Malmedy, à dom Gilles de Burnenville, prêtre du diocèse de Cologne. Celui-ci en prend possession effective le 11 mai 1573. 1 charte  
Non consultable
- 433** Christophe de Manderscheidt, abbé, accense à Gilchon de Rahier, châtelain de Logne, le ruisseau de la Fontaine venant dans la Froideville au ban de Rahier, avec une fontaine mordsourdante dite du Pierhau et d'autres sourdants et lavasses,... 14 mai 1573. 1 charte  
Non consultable
- 434** Le Grand Conseil de Brabant, par sentence, ordonne à certains habitants de Sprimont de payer la dîme au chapitre de Stavelot. 1er juillet 1573. 1 charte

---

Non consultable

- 435** Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot, Prum, etc., comte de Logne, voulant mettre un terme aux contestations entre les receveurs des cens et rentes de l'abbaye et les manants, sur la valeur des anciennes monnaies,... 1er octobre 1573. 1 charte

Non consultable

- 436** Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, faisant droit à la demande de l'abbé de Stavelot-Malmedy, défend à tous chefs de guerre et autres officiers du Roi d'endommager les terres des monastères de stavelot et de Malmedy. 15 mai 1574. 1 charte

Non consultable

- 437** Le pape Grégoire XIII, ayant appris que l'abbé de Stavelot-Malmedy était malade, mande à l'évêque de Liège de prendre soin du monastère et de veiller à ce que personne n'en usurpe l'administration. 7 août 1574. 1 charte

Non consultable

- 438** Christophe de Manderscheidt, abbé de Stavelot, dom Antoine de Salm, prieur, Thomas Trousen de Stavelot Jean de Morymont Jean de Braux Adrien de Celle Everar de Brialmont Corbeal dela Neufforge Perpète de Dinant Jean d'Orhymont Gille de Warsage... 1575. 1 charte

Non consultable

- 439** 25 juin 1576. 1 charte

Non consultable

- 440** A la demande de Martin de la Croix, la cour de justice d'Ocquier rend un record au sujet du traité conclu entre dom Jean del Vaux, gouverneur du chapitre de Stavelot, et Collar de Bra, meunier d'Ama relativement au cours de l'eau du moulin d'Ama. 1576. 1 charte

Non consultable

- 441** Jean, évêque d'Ostie, cardinal-légit du Saint-Siège, donne l'administration de l'abbaye de Stavelot-Malmedy à Gérard de Groesbeck, évêque de Liège. 12 septembre 1576. 1 charte

Non consultable

- 442** Gérard de Groesbeck, évêque de Liège, accepte les fonctions d'abbé que vient de lui offrir le chapitre de Stavelot-Malmedy, ainsi

que les conditions imposées, sous réserve de l'autorisation du Pape. 10 septembre 1576.

1 charte

Non consultable

443 12 septembre 1576.

1 charte

Non consultable

444 Rodolphe, empereur des Romains, confère l'investiture à l'évêque Gérard de Groesbeck, élu abbé de Stavelot, et lui accorde les droits régaliens comme à ses prédécesseurs. - Latin. 29 octobre 1576.

1 charte

Non consultable

445 Antoine de Salme, prieur de Stavelot, fait un accord, au nom de son monastère, avec Arnold de Resymont, recteur de l'église paroissiale de Saint-Remacle à Ocquier, au sujet des dîmes d'Ocquier. Le recteur reconnaît que... 31 mai 1577.

1 charte

Non consultable

446 Grégoire XIII, à la demande du cardinal Gérard de Groesbeck, abbé de Stavelot confirme aux religieux de Stavelot-Malmedy, le droit d'élire librement leur abbé. 14 juin 1578.

1 charte

Non consultable

447 Record de la cour d'Ocquier, donné à la demande de Thiri d'Ama, voué de Lybain, au sujet de la manière dont le receveur de l'abbaye de Stavelot se fait payer les rentes dues à ce monastère. 14 juillet 1578.

1 charte

Non consultable

448 Les prieur et chapitre du monastère de Stavelot, étant en procès par-devant la chambre impériale de Spire, pour mettre fin à ce procès, un accord avec Jean la Val, au sujet de la maïeurie de Roanne : le dit Jean recevra commission de maïeur... 1577.

1 charte

Non consultable

449 Jean Lamock, abbé, et le couvent de St-Hubert en Ardenne concluent avec l'abbé de Stavelot et le couvent un accord relatif au moulin de Bralz, récemment brûlé, et à un moulin à Ocquier délaissé et sur lesquels l'abbaye de St-Hubert prélevait un revenu. 31 mars 1579.

1 charte

Non consultable

- 
- 450** Le pape Grégoire XIII confirme l'élection d'Ernest de Bavière, évêque de Liège, comme abbé de Stavelot-Malmedy. Y jointe la formule du serment. 10 mai 1581.  
Non consultable 1 charte
- 451** 10 juin 1581.  
Non consultable 1 charte
- 452** Ernest de Bavière, administrateur de Stavelot, confirme la nomination faite par Christophe de Manderscheidt, son prédécesseur, de Antoine de Salme, prieur de Stavelot, en qualité de chapelain de la chapelle castrale de Logne, dite de Michoule. 1581.  
Non consultable 1 charte
- 453** Ernest, élu de Liège, administrateur de Stavelot, etc., permet aux bourgeois d'Ocquier d'avoir chaque semaine une foire ou fête marchande le vendredi et trois foires franches,... 12 décembre 1581.  
Non consultable 1 charte
- 454** Philippe, roi de Castille, etc., rend une sentence, dans un différend entre le monastère de Stavelot et Werner, comte de Salm, sgr de Rifferscheidt, à l'occasion de la mainmise par le dernier sur des chariots de l'abbaye chargeant des ardoises... 1582.  
Non consultable 1 charte
- 455** Ernest de Bavière, prince élu de Liège et administrateur de Stavelot, déclare que les habitants de Stavelot et de Malmedy, ainsi que du comté de Logne, sont exempts de tout tonlieu, gabelle, impôts et redevances pour leurs marchandises et biens... 1582.  
Non consultable 1 charte
- 456** L'empereur Rodolphe confère à Ernest de Bavière l'investiture de l'abbaye et principauté de Stavelot. 4 janvier 1583.  
Non consultable 1 charte
- 457** Ernest de Bavière, administrateur de Stavelot, etc., confère l'autel de la Sainte Vierge situé au milieu de l'église du monastère de Malmedy et possédé jusque là par Jacques de Harzé (Harsetensis),... 15 mars 1583.  
1 charte

Non consultable

- 458** L'official de Trèves rend un jugement au sujet d'un différend entre le monastère de Malmedy et Conrad Pomerius, docteur en droit, au sujet des dîmes de Moselberg, Heitberg, Schildberg, Goitberg et des revenus à Clotten (sur la Moselle). 1584. 1 charte

Non consultable

- 459** Le Grand conseil de Malines, dans le procès entre les religieux de Stavelot et les habitants de Wellin et Lomprez, ordonne aux deux parties de remettre leur mémoires dans un mois au plus tard... 7 décembre 1585. 1 charte

Non consultable

- 460** 9 janvier 1586. 1 charte

Non consultable

- 461** Jean Quelin devant la cour de justice d'Ocquier, fait report d'une pièce de terre à Ocquier, là où le bief du moulin dit Bourla passe outre et une autre pièce plus bas, en faveur du chapitre de Stavelot, pour 70 florins de Brabant. 1586. 1 charte

Non consultable

- 462** Philippe, roi de Castille, confirme l'accord établi entre le monastère de Stavelot, les habitants de Wellin et la dame d'Arenberg de la Marck, au sujet de l'usage des bois, lequel accord avait déjà été ratifié par Ernest de Bavière le 23/11/1586. 1587. 1 charte

Non consultable

- 463** 19 mars 1587. 1 charte

Non consultable

- 464** La cour d'Ocquier confirme par record l'acte du 9 mars 1556, relatif au report, au profit des religieux de Stavelot, de l'héritage que traverse le bief du moulin d'Ocquier. 6 novembre 1587. 1 charte

Non consultable

- 465** Ernest, archevêque de Cologne, confirme les privilèges de l'abbaye de Malmedy, spécialement au sujet de la prévôté d'Andernach, donnés par : Héribert ; Frédéric, 1128 ; Arnold, 1150 ; Henri, 14 octobre 1319 ; Guillaume, 3 octobre 1350. 8 décembre 1587. 1 charte

Non consultable

- 
- 466 A** Ernest, archevêque de Cologne et évêque de Liège, déclare que les religieux de Stavelot sont exempts du tonlieu à Liège. Confirmation par le chapitre de Liège et par les députés des États. 23 septembre 1588.  
Non consultable 1 charte
- 466 B** 1589.  
Non consultable 1 charte
- 467** Jost Bauermeister, écoutète de Ludesdorf, et sa femme donnent à l'abbaye de Malmedy une maison située à Ludesdorf dans la petite rue de l'église pour une autre située dans l'Endorfgasse. Scellé du sceau de Jost. 10 mai 1590.  
Non consultable 1 charte
- 468** Par devant la cour de Jenneret, les mambours de l'église de Tohogne, en suite d'une décision prise le pénultième de novembre 1588 par les paroissiens de Tohogne, leur curé, Henri de Bohon et leur chapelain Jean de Méan,... 15 septembre 1590.  
Non consultable 1 charte
- 469** 13 décembre 1590.  
Non consultable 1 charte
- 470** 23 janvier 1592.  
Non consultable 1 charte
- 471** Les potestat et hommes de fief de Stavelot, à la demande de Jean de Fisenne, maïeur héréditaire de Fisenne et seigneur de Ferminne, rendent un record touchant les droits de Stavelot à Fisenne sur la maison où il habite. 11 avril 1592.  
Non consultable 1 charte
- 472** Adolphe de Wildebergh, seigneur d'Arendale, vend au monastère de Malmedy, pour 400 thalers, une rente d'un foudre de vin et de 4 muids de blé que le monastère de Malmedy... 7 octobre 1593.  
Non consultable 1 charte
- 473** 29 novembre 1593.  
Non consultable 1 charte

- 
- |     |  |          |
|-----|--|----------|
| 474 | 2 décembre 1593.<br>Non consultable  | 1 charte |
| 475 | 1593.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 476 | 2 mai 1594.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 477 | 5 mai 1594.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 478 | 19 août 1594.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 479 | Le prieur et le couvent de Malmedy font savoir que feu Agathe de Renovaprato, mère de François Mauhin, en son temps prévôt d'Andernach, a fondé, pour le repos de son âme, de celle de son fils susdit et de son mari Jean-Georges,... 14 octobre 1594.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 480 | Ernest, administrateur de Stavelot, rétablit le conseil de la principauté de Stavelot et donne un règlement relatif à ses assemblées et à ses devoirs. En font partie : dom giele de Harzé, François de Loncin, Nicolas Ravet et Wauthier de Ville. 1595.<br>Non consultable | 1 charte |
| 481 | 8 mai 1598.<br>Non consultable   | 1 charte |
| 482 | Jean Quelin, bourgeois d'Ocquier, transporte par devant la cour d'Ocquier un terrain situé derrière le moulin Bourla et y joignant, au chapitre de Stavelot, représenté par Henri Stengnar, receveur du dit chapitre. 11 août 1599.<br>Non consultable                       | 1 charte |
| 483 | Un pré situé près du moulin Bourla est transporté au chapitre de Stavelot par Thiry, moulonnier, demeurant au moulin de Jenneret, en présence de la cour d'Ocquier et de Meulon de Bende, agissant pour le chapitre de Stavelot. 8 octobre 1599.                             |          |

- 
- 1 charte  
Non consultable
- 484** Ernest de Bavière, évêque de Liège, administrateur de Stavelot-Malmedy, à la requête des prieur et moines de Malmedy, vend au dit monastère le bois de Harce au district de Malmedy, que l'abbé Guillaume de Manderscheidt avait mis sous séquestre. 1600.  
1 charte  
Non consultable
- 485** Le roi Philippe II, en suite d'une supplication du prieur et des religieux, accorde à l'abbaye de Stavelot la grosse dîme de Marche, ainsi que celle de Boulaide, pour un terme de six ans à partir du 20 mars précédent. 19 août 1594.  
1 charte  
Non consultable
- 486** 19 septembre 1600.  
1 charte  
Non consultable
- 487** 31 mars 1601.  
1 charte  
Non consultable
- 488** Devant les échevins de Liège & pour terminer un désaccord entre le monastère de Stavelot & Jean Jamar, bourgmestre de Liège, au sujet d'une rente hypothéquée sur une cour attenante à la maison du Jamar en Basse-Sauvenière, rente due au monastère... 1601.  
1 charte  
Non consultable
- 489** 27 mars 1602.  
1 charte  
Non consultable
- 490** L'abbé de Stavelot-Malmedy ayant permis aux habitants de Malmedy de vendre ou d'aliéner des aisances pour se procurer l'argent nécessaire à la construction des portes et murailles devant protéger la ville et chapitre de Malmedy, les bourgmestres... 1602.  
1 charte  
Non consultable
- 491** 20 juillet 1602.  
1 charte  
Non consultable
- 492** 11 février 1603.  
1 charte  
Non consultable

- 
- 493** 2 juin 1604. 1 charte  
Non consultable
- 494** 8 mai 1607. 1 charte  
Non consultable
- 495** Rodolphe II ordonne à l'archevêque de Cologne, administrateur de Stavelot, de comparaître en son tribunal ou de s'y faire représenter pour se défendre au sujet de la perception de la gabelle ou droit d'issue et de ses revenus. 8 mai 1607. 1 charte  
Non consultable
- 496** Laurent Sprimont, curé de l'église paroissiale St-Sébastien de Stavelot, confère l'autel de Sainte-Croix, situé au milieu de la dite église, à Ernest Rahier, cleric du diocèse de Liège, recteur de la chapelle Saint-Laurent Outre-le-Pont à Stavelot... 1607. 1 charte  
Non consultable
- 497** Ernest de Bavière, administrateur de Stavelot-Malmedy, confère, sur la demande des religieux de Malmedy, à Jean Veternianus l'autel de Saint-Quirin situé au centre de l'église du dit monastère. Jean fut mis en possession le 23 juin 1610. 30 avril 1610. 1 charte  
Non consultable
- 498** L'empereur Mathias accorde les régaux à Ferdinand de Bavière, abbé de Stavelot. 16 octobre 1613. 1 charte  
Non consultable
- 499** L'empereur Mathias confirme les privilèges accordés à l'abbaye de Stavelot-Malmedy par ses prédécesseurs. 18 octobre 1613. 1 charte  
Non consultable
- 500** Jean de Gendron et Antoine Donys, sous-prieur et gouverneur du monastère de Stavelot, acquièrent par-devant la cour de justice de Jenneret des terres et des biens à Jenneret de Barthélemy de Saint-Viteux, bourgeois de Huy et d'autres. 14 août 1614. 1 charte  
Non consultable
- 501** 15 janvier 1615. 1 charte  
Non consultable

- 
- |     |   |          |
|-----|---|----------|
| 502 | 2 mai 1615.   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 503 | 2 octobre 1615.   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 504 | Les prieur et couvent du monastère impérial de Malmedy louent à Michel Fabri, l'un des commissaires de Liège, leur maison et hôtel en la Basse-Sauvenière, pour un terme de neuf ans. 12 juillet 1616.  | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 505 | 11 août 1617.   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 506 | Lambert Donis le jeune relève de la cour de justice de Jenneret une rente de 150 florins Brabant payée par Helmi de Haid, qu'il tient de son père en subside de mariage. Il la vend au monastère de Stavelot représenté par dom Antoine Donis. 1617.    | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 507 | 13 novembre 1617.   | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 508 | Corbeau de Vernupreit d'Ama, souverain maïeur de la cour d'Ocquier, fait report par devant la dite cour d'une pièce de terre située aux Marliers à Ocquier, en faveur du monastère de Stavelot... 21 juillet 1618.                                      | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 509 | 23 juillet 1618.  | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 510 | 30 janvier 1619.  | 1 charte |
|     | Non consultable   |          |
| 511 | Jean Quelin, meunier à Ocquier, vend au chapitre de Stavelot, par devant la cour d'Ocquier, un bien dit le Jardinnet, situé à Ocquier, moyennant une somme de 40 florins qui lui sont versés par dom Nicolas Hocque, gouverneur du dit monastère. 1620. | 1 charte |

Non consultable

- 512** Ferdinand, archevêque de Cologne, administrateur de Stavelot, du consentement de ses monastères de Stavelot et de Malmedy, donne en engagère les terres et seigneurie du ban de Lierneux,... 20 février 1620. 1 charte

Non consultable

- 513** Adolphe Schulckenius, docteur en théologie, pronotaire apostolique et vicaire général de l'archevêque de Cologne, sépare l'église de Weismes de l'église de Malmedy dont elle dépendait auparavant. 5 mars 1620. 1 charte

Non consultable

- 514** Barthélemy de Saint-Viteux vend, par devant la cour d'Ouffet, au monastère de Stavelot, représenté par Jean Pirard, sergent de la cour d'Ouffet et censier du dit monastère, les trois quarts d'une pièce de terre située à Ouffet. 14 janvier 1621. 1 charte

Non consultable

- 515** Pierre de Lawillerie de Sonheit, par devant la cour de Jenneret, vend au monastère de Stavelot, représenté par Nicolas Hocque, gouverneur, une pièce de terre située au Fond du Cheval, pour 150 florins Brabant. 20 janvier 1621. 1 charte

Non consultable

- 516** Pacquot Saula d'Ochain vend, par devant la cour de Jenneret, au monastère de Stavelot, représenté par dom Nicolas Hocque, gouverneur, une pièce de terre lui provenant de sa femme Catherine, fille Aubinet de Bende, pour 28 florins Brabant. 20 janvier 1621. 1 charte

Non consultable

- 517** Grégoire XV confirme à l'abbaye les augmentations de bien et de dîmes acquises par suite de l'achat de l'avouerie de Louveigné. - Latin. 7 juillet 1621. 1 charte

Non consultable

- 518** Ferdinand de Bavière, élu archevêque de Cologne, administrateur de Stavelot, confère la cure de Saint-Géréon de Malmedy à Laurent de Visé, profès et religieux du monastère de Malmedy. 30 mai 1622. 1 charte

Non consultable

- 
- 519** Lambert Donis le jeune reconnaît devoir au chapitre de Stavelot représenté par dom Antoine Donis, son frère, gouverneur, une somme d'argent et oblige tous ses biens et revenus pour assurer le paiement de cette dette ou des intérêts de la somme due. 27 juin 1623.  
1 charte  
Non consultable
- 520** Étienne, évêque de Dionysius, se rend à Stavelot et exhume d'un mausolée situé devant l'autel de la Sainte-Vierge les restes mortels du bienheureux Poppon, abbé de Stavelot, décédé le 8 des calendes de février 1048. 30 juillet 1624.  
1 charte  
Non consultable
- 521** Jean de Boxhoern, chanoine de Liège, au nom de Barbe de Heyne, veuve de Robert de Horion, gouverneur et capitaine de la maison de Curange, vend au monastère de Stavelot, représenté par Ogier Brau,... 26 août 1624.  
1 charte  
Non consultable
- 522** L'empereur Ferdinand II confère l'investiture à l'archevêque Ferdinand de Bavière, élu abbé de Stavelot. - Latin. 21 octobre 1624.  
1 charte  
Non consultable
- 523** Marie de Steel, veuve de Guillaume Bex, jadis échevin de Liège, et son fils Pierre Bex vendent à dom Nicolas Hocht, prieur de Stavelot, agissant au nom du dit monastère,... 2 juin 1625.  
1 charte  
Non consultable
- 524** Urbain, pape, érige à Stavelot une confraternité sous le vocable de Sainte-Marie et de Saint-Poppon. 11 mars 1626.  
1 charte  
Non consultable
- 525** 22 ? 1626.  
1 charte  
Non consultable
- 526** 23 septembre 1626.  
1 charte  
Non consultable
- 527** 5 octobre 1626.  
1 charte

Non consultable

- 528** Urbain VIII, pape, attache des indulgences spéciales aux messes dites pour les défunts à l'autel principal de l'église du monastère de Stavelot. 16 novembre 1626. 1 charte

Non consultable

- 529** Les prieur et chapitre du monastère de Stavelot attestent qu'ils ont donné au monastère Saint-Lambert de Liessies un morceau du crâne du bienheureux Poppon et au monastère de Saulsort un morceau d'une côte. 10 février et 31 juillet 1627. 1 charte

Non consultable

- 530** A la demande de Jean de Pont, procureur du monastère de Malmedy, la cour de Linchet donne un recor touchant les aisances et communes que l'on appelle Sur Château et aux environs sur les deux rives du Houyoux. 31 mars 1628. 1 charte

Non consultable

- 531** 2 août 1628. 1 charte

Non consultable

- 532** 29 avril 1629. 1 charte

Non consultable

- 533** 8 mars 1631. 1 charte

Non consultable

- 534** 13 avril 1632. 1 charte

Non consultable

- 535** 23 septembre 1634. 1 charte

Non consultable

- 536** Urbain VIII, pape, accorde une indulgence plénière à tout visiteur de l'église du monastère de Malmedy, en l'honneur de saint Quirin, le jour de la fête de ce saint. 20 février 1635. 1 charte

Non consultable

- 537** 20 février 1635. 1 charte

Non consultable

- 538** Pierre van Kell et Pierre Becker vendent à Jean du Pont, prévôt de Sainte-Geneviève d'Andernach, agissant au nom du monastère de Malmedy, une maison située à Namedy. 24 septembre 1636. 1 charte

Non consultable

- 539** Gérard de Sani, abbé de Saint-Laurent près de Liège, renouvelle la confraternité avec le monastère de Stavelot. 25 août 1637. 1 charte

Non consultable

- 540** Gilles Lambrecht, abbé, et le couvent de Saint-Jacques de Liège renouvellent la confraternité avec le monastère de Stavelot. 29 août 1637. 1 charte

Non consultable

- 541** L'empereur Ferdinand III accorde à Ferdinand, administrateur de Stavelot, les régaux et confirme les privilèges octroyés à ce monastère par ses prédécesseurs. 24 octobre 1639. 1 charte

Non consultable

- 542** 14 janvier 1642. 1 charte

Non consultable

- 543** 20 février 1642. 1 charte

Non consultable

- 544** Louis, roi de France et Navarre, ordonne à ses officiers et gens de guerre de ne point loger ni souffrir qu'on loge dans l'abbaye de Stavelot, le prieuré de Malmedy ou leurs dépendances et de ne rien enlever aux propriétés et aux biens de l'abbaye. 1642. 1 charte

Non consultable

- 545** Ferdinand, administrateur de Stavelot, confère la cure de Saint-Géréon de Malmedy à Renier Massonius, profès et religieux de Malmedy. Celui-ci en prend possession effective le 23 juin 1646. 21 mai 1643. 1 charte

Non consultable

- 546** Innocent X, pape, accorde une indulgence particulière à tout défunt pour lequel on dira une messe à l'autel de Saint-Poppon, dans l'église du monastère de Stavelot. Renouvelée le 24 mars 1653.

Renouvelée le 15 juillet 1667. 10 mars 1645.

1 charte

Non consultable

**547** Louis, roi de France, accorde à l'abbaye de Stavelot et au prieuré de Malmedy une sauvegarde pour les exempter de logements militaires et les protéger contre les vols et les rapines. 6 janvier 1646.

1 charte

Non consultable

**548** Les prieurs et chapitres des monastères de Stavelot et de Malmedy, désireux de suivre le plus exactement possible les règles de leur fondateur, décident de faire partie de la congrégation du Bursfeld et de se soumettre aux conseils des visiteurs. 1650.

1 charte

Non consultable

**549** L'empereur Ferdinand III confère l'investiture à Guillaume de Bavière, élu administrateur de Stavelot. - Latin. 8 juin 1652.

1 charte

Non consultable

**550** 24 mars 1653.

1 charte

Non consultable

**551** Le pape Innocent X donne à Bernard Poncin la chapelle de Xhoffray, sous l'invocation des saints Erasme, Hubert et Dorothee, dans la paroisse de Malmedy. 18 juin 1653.

1 charte

Non consultable

**552** Innocent X, pape, accorde des indulgences à ceux qui viendront certains jours prier et faire leurs dévotions devant l'autel de Sainte-Marie dans la crypte de l'église du monastère de Stavelot. Renouvelée par Clément XI le 24 mai 1708. 28 avril 1654.

1 charte

Non consultable

**553** L'abbé Henri, président principal de la congrégation de Bursfeld, fait savoir que les monastères de Stavelot et de Malmedy sont reçus dans la congrégation de Bursfeld. 1er septembre 1654.

1 charte

Non consultable

**554** Règlement de l'abbé Guillaume de Stavelot relatif aux forêts communales de Horion ; le bois sera raclé, puis rembanné, et personne ne pourra y toucher ni y laisser paître au moins pendant trois ans;... 29 novembre 1655.

1 charte

Non consultable

- 555** Louis, roi de France, accorde, à la demande de l'archevêque de Cologne, des lettres de sauvegarde aux monastères de Stavelot et de Malmedy. 23 février 1656.

1 charte

Non consultable

- 556** Maximilien-Henri, archevêque de Cologne, administrateur de Stavelot, nomme Thomas de la Tour, conseiller de Stavelot et de Logne. 13 avril 1658.

1 charte

Non consultable

- 557** L'empereur Léopold Ier confère l'investiture à l'archevêque Maximilien-Henri de Bavière, élu abbé de Stavelot. - Latin. 26 avril 1660.

1 charte

Non consultable

- 558** Alexandre VII, pape, accorde une indulgence plénière à tout défunt pour lequel une messe sera dite à l'autel Saint-Quirin dans l'eglise du monastère de Malmedy. Renouvelée par Innocent XII le 31 janvier 1692. 12 mai 1661.

1 charte

Non consultable

- 559** 12 mai 1661.

1 charte

Non consultable

- 560** Maximilien-Henri, à la demande de la haute cour, des officiers et bourgeois de Malmedy, rétablit le marché hebdomadaire à Malmedy, établi par accord de l'abbé le 1er juin 1630, mais empêché par les guerres les dernières années. 1662.

1 charte

Non consultable

- 561** Maximilien-Henri, administrateur de Stavelot, confère à Henri du Puits, cleric du diocèse de Liège, l'autel Sainte-Anne dans l'église paroissiale de Stavelot, vacant par le décès de Moÿse de la Vaulx. 12 juin 1662.

1 charte

Non consultable

- 562** Le pape Alexandre VII donne à Georges Cheurette la quarte-chapelle Saint-Pierre de Logne et de Neuville, en remplacement de Gérard Malacord. Mise en possession par Jean-Ernest de Surlet, vicaire général, par acte du 18 juin 1665. 14 mai 1665

---

	Non consultable	1 charte
<b>563</b>	22 février 1664.	1 charte
	Non consultable	
<b>564</b>	15 juillet 1667.	1 charte
	Non consultable	
<b>565</b>	Maximilien-Henri confère le bénéfice de l'autel Sainte-Anne, dans l'église paroissiale Saint-Sébastien de Stavelot, à Jean Denis du Pont, clerc du diocèse de Liège, pour succéder à Henri du Puits qui a donné sa démission. 1668.	1 charte
	Non consultable	
<b>566</b>	Maximilien-Henri, archevêque de Cologne, accorde à quelques religieux de l'abbaye la faculté d'entendre les confessions des séculiers qui viennent dans l'église du monastère. 19 janvier 1671.	1 charte
	Non consultable	
<b>567</b>	L'empereur Léopold confère l'investiture à François Egon, administrateur de Stavelot, et confirme les privilèges de l'abbaye. 20 juillet 1671.	1 charte
	Non consultable	
<b>568</b>	19 décembre 1671.	1 charte
	Non consultable	
<b>569 /A</b>	Le pape Clément X confère à Henri Pontiani l'église paroissiale de Ville (Viel). Mise en possession par lettres de Jean-Ernest de Surlet, vicaire général, en date du 15 septembre 1672. 4 août 1672.	1 charte
	Non consultable	
<b>569 /B</b>	28 février 1673.	1 charte
<b>570</b>	3 mars 1673.	1 charte
	Non consultable	
<b>571</b>	Le pape Clément X confère à Denis a Ponte l'église de Louveigné. 13 juin 1673.	1 charte

- 
- Non consultable
- 572** Marcel Rondidinus, député spécial du Pape, déclare qu'ayant reçu de Jean Denis de Ponte une supplique dont le texte est reproduit, il ordonne que Jean Denis de Ponte soit mis en possession de l'église de Louveigné. 8 juillet 1673. 1 charte
- Non consultable
- 573** 6 mai 1674. 1 charte
- Non consultable
- 574** 23 juillet 1674. 1 charte
- Non consultable
- 575** L'empereur Léopold prend sous sa protection le pays et l'abbaye de Stavelot. 23 juillet 1674. 1 charte
- Non consultable
- 576** Aloys de Aquino, protonotaire apostolique et auditeur des causes sur la supplique lui adressée par les prieurs et couvent de Stavelot et de Malmedy, cite par devant la curie romaine... 1er septembre 1674. 1 charte
- Non consultable
- 577** Les prieur et chapitre de Stavelot, à la suite d'une représentation faite par leurs confrères les prieur et chapitre de Malmedy, protestent contre la teneur d'une sentence impériale en date du 5 novembre 1674... 13 février 1675. 1 charte
- Non consultable
- 578** L'empereur Léopold, vu les excès de l'évêque de Strasbourg, abbé de Stavelot, le suspend de l'administration de cette abbaye et de la principauté et la confère à l'archevêque de Trèves. 6 février 1675. 1 charte
- Non consultable
- 579** 22 février 1675. 1 charte
- Non consultable
- 580** Charles-Gaspard, archevêque de Trèves, fait savoir qu'il a pris en main l'administration de l'abbaye de Stavelot. 3 avril 1675. 1 charte
- Non consultable

- 
- 581** Les religieux de Stavelot et de Malmedy protestent contre cette administration. 16 avril 1675. 1 charte  
Non consultable
- 582** François Egon, évêque de Strasbourg, abbé de Stavelot, confère l'église paroissiale de Xhugnesse à Georges Charrette. 3 juillet 1676. 1 charte  
Non consultable
- 583** L'empereur Léopold, à la suite de la mort de l'archevêque de Trèves, confère à son successeur Jean Hughes l'administration de Stavelot. 8 août 1676. 1 charte  
Non consultable
- 584** Antonius Albergatus, référendaire et député spécial du Pape, ordonne aux religieux des monastères de Stavelot et de Malmedy de reconnaître comme administrateur l'archevêque de Stasbourg. 20 février 1677. 1 charte  
Non consultable
- 585** 9 décembre 1677. 1 charte  
Non consultable
- 586** 20 juillet 1680. 1 charte  
Non consultable
- 587** 2 octobre 1680. 1 charte  
Non consultable
- 588** 2 octobre 1680. 1 charte  
Non consultable
- 589** Antoine, des comtes de Sfortia, prince du Saint-Empire romain, accorde à Jacques Goddling, moine de l'ordre de Saint-Benoît de Stavelot, théologue, notaire apostolique, le titre de pronotaire apostolique. 4 juin 1688. 1 charte  
Non consultable
- 590** L'empereur Léopold prend l'abbaye de Stavelot sous sa protection. 12 avril 1689.

1 charte

Non consultable

- 591** Le pape Alexandre VIII statue que, après le décès de l'évêque de Strasbourg, l'abbaye de Stavelot ne sera plus donnée en commende, mais que les religieux éliront leur abbé librement suivant leurs statuts. 8 août 1690.

1 charte

Non consultable

- 592** L'empereur des Romains cite au Conseil impérial aulique, sur la plainte faite par l'abbaye de Stavelot, les officiers suivants: Guillaume de Rahier, Charles de la Vaulx Renaud, Jean-Pierre de Rahier de Bodeux,... 1691.

1 charte

Non consultable

- 593** L'empereur des Romains cite au Conseil impérial aulique, sur la plainte faite par l'abbaye de Stavelot, les officiers suivants: Guillaume de Rahier, Charles de la Vaulx Renaud, Jean-Pierre de Rahier de Bodeux,... 1691.

1 charte

Non consultable

- 594** 31 janvier 1692.

1 charte

Non consultable

- 595** Le pape Innocent XII confère l'église paroissiale de Lierneux à Natalis Hazart. 15 février 1693.

1 charte

Non consultable

- 596** Léopold, empereur des Romains, après avoir rappelé les phrases du procès entre l'abbaye de Stavelot et un certain nombre de ses officiers, au sujet de la direction des affaires de la principauté, procès commencé en 1653 et terminé en 1654,... 1693.

1 charte

Non consultable

- 597** Le pape Innocent XII donne l'église paroissiale de Bellevaux près de Malmedy à Henri Dormeux. 14 mars 1695.

1 charte

Non consultable

- 598** Innocent XII, pape, accorde des indulgences aux personnes qui visiteront l'église de Saint-Vith et prieront devant l'autel de ce saint. 18 mars 1695.

1 charte

Non consultable

- 
- 599** Innocent XII, pape, ordonne à l'archidiacre de Hesbaye, à la suite d'une supplique lui adressée par les prieur et couvent de Malmedy, de faire une enquête au sujet des faits invoqués dans cette supplique,... 27 février 1696. 1 charte  
Non consultable
- 600** 25 février 1698. 1 charte  
Non consultable
- 601** 1er décembre 1698. 1 charte  
Non consultable
- 602** L'empereur Léopold ordonne que lors de l'absence de l'abbé, ce ne soit pas le prieur de Stavelot seul qui prenne en main l'administration du pays, mais que le prieur de Stavelot et de Malmedy ensemble soient chargés de ce soin. 1er décembre 1698. 1 charte  
Non consultable
- 603** Léopold, empereur des Romains, ordonne au couvent du St-Sépulcre de Malmedy de renoncer au procès intenté devant l'autorité religieuse contre les prieur et chapitre de Malmedy, au sujet de droits fonciers qu'ils prétendent posséder... 14 décembre 1699. 1 charte  
Non consultable
- 604** Guillaume Egon ordonne à ses sujets qui font appel devant le Tribunal d'Empire de son ordonnance sur le port des armes à feu, de renoncer à ces procès et de se soumettre à ces décisions. 1700. 1 charte  
Non consultable
- 605** 18 juin 1701. 1 charte  
Non consultable
- 606** 27 août 1701. 1 charte  
Non consultable
- 607** Le pape Clément XI autorise la nomination de François, duc de Lorraine, quoique âgé de 14 ans seulement, comme adjuteur du cardinal Guillaume Egon (de Furstenberg). 30 mai 1702. 1 charte  
Non consultable

- 
- 608** Pape Clément XI confirme Jacques Godling, prêtre et moine de Stavelot, comme administrateur spirituel de l'abbaye, fonctions auxquelles il a été désigné par le voeu des moines, en attendant que l'administrateur soit en âge d'accomplir ces fonctions. 1704. 1 charte  
Non consultable
- 609** Clément XI, pape, accorde des privilèges spéciaux à l'autel de la Sainte-Vierge dans la crypte du monastère de Stavelot. 24 mai 1708. 1 charte  
Non consultable
- 610** 24 mai 1708. 1 charte  
Non consultable
- 611** 24 mai 1708. 1 charte  
Non consultable
- 612** 24 mai 1708. 1 charte  
Non consultable
- 613** 24 mai 1708. 1 charte  
Non consultable
- 614** 24 août 1708. 1 charte  
Non consultable
- 615** 29 mai 1709. 1 charte  
Non consultable
- 616** Le pape Clément XI, confère à Gilles de Léau l'église paroissiale de Xhignesse. 4 juin 1710. 1 charte  
Non consultable
- 617** Le pape Clément XI confère au conventuel de Stavelot Martin du Meiz l'église paroissiale de Stavelot. 17 juin 1710. 1 charte  
Non consultable
- 618** Le pape Clément XI approuve la confrérie établie sous le vocable de Saint-Quirin dans l'église de Malmedy. 2 août 1710.

1 charte

Non consultable

- 619** Jean-Baptiste, archevêque de Tarse, à la demande du prieur et du couvent de Malmedy, fait don au dit monastère d'une relique de saint Pierre enfermée dans une pyxide d'argent. 11 septembre 1710.

1 charte

Non consultable

- 620** Louis-François Rossius de Liboy suffragant de Liège, commissaire à ce député par le Pape, suivant bulle du 3/9/1711, confère à Nic. Massin, moine de Stavelot, le vicariat perpétuel de Sprimont pour remplacer Olivier Polis, décédé. 1711.

1 charte

Non consultable

- 621** Charles, roi de Castille, archiduc d'Autriche, etc., autorise dom Nicolas Massin à prendre possession de la cure de Sprimont au duché de Limbourg. 13 octobre 1711.

1 charte

Non consultable

- 622** Le pape Clément XI confère à Barthélemy Douriez, prêtre, la cure de Doreux, vacante par la mort d'Antoine. 6 novembre 1711.

1 charte

Non consultable

- 623** Le pape Clément XI confère la cure de Stavelot à Antoine Thonnar, moine de Stavelot, en remplacement de maître Du Mez, décédé. 7 décembre 1711.

1 charte

Non consultable

- 624** 12 février 1716.

1 charte

Non consultable

- 625** Clément XI, pape, accorde des privilèges spéciaux à l'autel de la Sainte Vierge et de saint Poppon dans la crypte de l'église abbatiale de Stavelot. 12 février 1716.

1 charte

Non consultable

- 626** Clément XI, pape, accorde des privilèges spéciaux à l'autel de la Sainte Vierge et de saint Poppon dans la crypte de l'église abbatiale de Stavelot. 12 février 1716.

1 charte

Non consultable

- 
- 627** Clément XI, pape, accorde des privilèges spéciaux à l'autel de la Sainte Vierge et de saint Poppon dans la crypte de l'église abbatiale de Stavelot. 12 février 1716. 1 charte  
Non consultable
- 628** 14 août 1716. 1 charte  
Non consultable
- 629** François-Louis ratifie la convention faite à Coblençe, le 3/8/1717, entre ses députés, Jean-Georges Umbscheiden & J-J Cünzer, et ceux de l'abbaye (sic) de Malmedy, Pierre Breiver, F-P Duncont et Sigebert de Nivelles, religieux capitulaires,... 1718. 1 charte  
Non consultable
- 630** Le pape Benoît XIII donne à Gilles-François Gerkinet la cure de Lierneux, vacante par la mort de Hazard; conférée le 18 juin suivant par André-René de Beeckmann, doyen de Saint-Jean-l'Évangéliste et commissaire à ce député. 26 avril 1725. 1 charte  
Non consultable
- 631** Le pape Benoît XIII confère la cure d'Ocquier à Antoine Ernotte, prêtre de Liège, pour remplacer Ferdinand Martin, décédé; conférée le 21 juillet suivant par Godefroid de Groutars à ce député. 26 juin 1725. 1 charte  
Non consultable
- 632** 17 juin 1729. 1 charte  
Non consultable
- 633** 4 février 1730. 1 charte  
Non consultable
- 634** Le pape Clément XII confirme l'élection de l'abbé Nicolas de Massin. Formule du serment. 29 décembre 1731. 1 charte  
Non consultable
- 635** 18 février 1733 (ou 1732). 1 charte  
Non consultable
- 636** 31 mars 1733. 1 charte

Non consultable

- 637** Urbain VIII, pape, accorde une indulgence particulière applicable à tout défunt pour lequel une messe sera dite à l'autel de la Sainte Vierge dans l'église du monastère de Stavelot. 20 février 1635.  
1 charte

Non consultable

- 638** 3 octobre 1737.  
1 charte

Non consultable

- 639** Le pape Clément XII confirme l'élection comme abbé de Stavelot-Malmedy de Dieudonné Drion, prieur de Malmedy. A cet original est joint la copie d'une lettre du même pape à Dieudonné Drion, datée du 12 octobre 1739. 3 octobre 1737.  
1 charte

Non consultable

- 640** L'empereur Charles VI confère l'investiture à l'abbé Dieudonné Drion, à la condition que le dit abbé lui prêtera le serment de fidélité quand il se rendra dans le pays. 29 janvier 1739.  
1 charte

Non consultable

- 641** 29 janvier 1739.  
1 charte

Non consultable

- 642** 11 juillet 1739.  
1 charte

Non consultable

- 643** 25 août 1739.  
1 charte

Non consultable

- 644** Dieudonné, abbé des monastères de Stavelot et de Malmedy, et Procope-Marie, comte d'Egmont, baron de Hierges, terminent par un accord les difficultés qu'ils avaient au sujet de 50 muids d'avoine à percevoir à Chooz-sur-Meuse... 23 janvier 1741.  
1 charte

Non consultable

- 645** Benoît XIV, pape, confère à Evrard de Leau, diacre de Liège, l'église paroissiale de Xhignesse, par suite de la démission de Gilles de Leau. 8 mars 1741.  
1 charte

Non consultable

---

646	8 juillet 1741. Non consultable	1 charte
647	Benoît XIV, pape, confirme l'élection de l'abbé Joseph Nollet. Le même jour, il annonce cette confirmation aux chapitres de Stavelot et de Malmedy (n° 640),... 27 novembre 1741. Non consultable	1 charte
648	27 novembre 1741. Non consultable	1 charte
649	27 novembre 1741. Non consultable	1 charte
650	27 novembre 1741. Non consultable	1 charte
651	28 novembre 1741. Non consultable	1 charte
652	10 février 1742. Non consultable	1 charte
653	11 mai 1742. Non consultable	1 charte
654	12 mai 1742. Non consultable	1 charte
655	15 décembre 1742. Non consultable	1 charte
656	23 avril 1744. Non consultable	1 charte
657	10 septembre 1744. Non consultable	1 charte
658	15 mars 1745.	

---

	Non consultable	1 charte
<b>659</b>	15 mars 1745.	1 charte
	Non consultable	
<b>660</b>	La reine Marie-Thérèse et le Conseil aulique de Bruxelles permettent à l'abbé de Stavelot-Malmedy de relever et de rétablir la potence de justice ou signe patibulaire à Saint-Vith, potence qui était tombée. Octobre 1745.	1 charte
	Non consultable	
<b>661</b>	7 juillet 1752.	1 charte
	Non consultable	
<b>662 /A</b>	Le pape Benoît XIV confère la cure de Stavelot au chanoine Lambert Kleiner, en remplacement d'Antonin de Thonnar. 27 juillet 1752.	1 charte
	Non consultable	
<b>662 /B</b>	Le pape Benoît XIV confère la cure de Stavelot au chanoine Lambert Kleiner, en remplacement d'Antonin de Thonnar. 7 juillet 1752.	1 charte
<b>663</b>	18 mai 1753.	1 charte
	Non consultable	
<b>664</b>	21 juillet 1753.	1 charte
	Non consultable	
<b>665</b>	1er avril 1754.	1 charte
	Non consultable	
<b>666</b>	1er avril 1754.	1 charte
	Non consultable	
<b>667</b>	1er avril 1754.	1 charte
	Non consultable	
<b>668</b>	Le pape Benoît XIV fait savoir aux vassaux de Stavelot qu'il a	

- 
- confirmé comme abbé de Stavelot Alexandre Delmotte. 1er avril 1754. 1 charte  
Non consultable
- 669** Le pape Benoît XIV confirme l'élection faite par le chapitre de Stavelot-Malmedy en la personne d'Alexandre Delmotte comme abbé. 1er avril 1754. 1 charte  
Non consultable
- 670** Benoît XIV confère à Jos. Faymonville la cure d'Ocquier, en remplacement de Joseph Dargent. 18 juin 1754. 1 charte  
Non consultable
- 671** Le pape Benoît XIV permet à Alexandre Delmotte de se faire bénir comme abbé par un supérieur ecclésiastique. 1er avril 1754. 1 charte  
Non consultable
- 672** 19 novembre 1754. 1 charte  
Non consultable
- 673** 20 février 1755. 1 charte  
Non consultable
- 674** 6 avril 1759. 1 charte  
Non consultable
- 675** Le duc Philippe Sfortia, en vertu d'une autorisation accordée à sa famille par le pape Paul III, élève le propriétaire de Stavelot, Gérard Schmitz, au titre de notaire papal... 11 janvier 1760. 1 charte  
Non consultable
- 676** 13 août 1760. 1 charte  
Non consultable
- 677** 26 septembre 1760. 1 charte  
Non consultable
- 678** 7 janvier 1765. 1 charte  
Non consultable

- 
- 679** Le pape Clément XIII confirme l'élection de Jacques Hubin comme abbé de Stavelot-Malmedy, lui accorde les dispenses nécessaires et lui permet de se faire bénir. 15 février 1766. 1 charte  
Non consultable
- 680** Le pape Clément XIII annonce cette confirmation aux États de Stavelot. 15 février 1766. 1 charte  
Non consultable
- 681** 31 janvier 1767. 1 charte  
Non consultable
- 682** Le pape Clément XIII confirme l'élection de Jacques Hubin et lui notifie le texte du serment qu'il devra prêter. 17 février 1766. 1 charte  
Non consultable
- 683** L'impératrice Marie-Thérèse permet au prieur et au monastère de Stavelot de vendre la seigneurie foncière, la dîme et le moulin banal de Leignon et la dîme de Spontin. 7 avril 1769. 1 charte  
Non consultable
- 684** L'impératrice Marie-Thérèse autorise les prieur et religieux de Stavelot à employer l'argent provenant de la vente de leurs droits à Leignon à l'achat de 191/2 bonniers de terre situés dans le duché de Limbourg... 8 mars 1770. 1 charte  
Non consultable
- 685** 24 avril 1770. 1 charte  
Non consultable
- 686** 8 juillet 1771. 1 charte  
Non consultable
- 687** 27 septembre 1771. 1 charte  
Non consultable
- 688** Le pape Clément XIV confère à Placide Bellevaux la cure de l'église Saint-Sébastien à Stavelot, en remplacement de Lambert Kleiner. 11 août 1773. 1 charte

- 
- Non consultable
- 689** 28 avril 1774. 1 charte
- Non consultable
- 690** Pour mettre fin à un procès devant le Souverain Conseil de Brabant, les prieur et religieux de Stavelot et les curé, mambour et manants de Henri-Chapelle signent une transaction aux termes de laquelle le monastère de Stavelot... 14 septembre 1773. 1 charte
- Non consultable
- 691** L'impératrice Marie-Thérèse permet aux prieur et religieux de Stavelot de vendre : 1° Leurs parts des dîmes de Bulaide, Bachelaide et Bavigne ; 2° Leur part des Abbys, dépendance de la paroisse de Graide, dans le duché de Luxembourg ;... 6 novembre 1774. 1 charte
- Non consultable
- 692** Jacques, abbé des monastères de Stavelot et de Malmedy, prince, comte de Logne, etc., confère la cure de Vieuxville à Joseph Georis, prêtre du diocèse de Liège, pour remplacer N. Melan. 10 novembre 1775. 1 charte
- Non consultable
- 693** Le pape Pie VI confère à Jos. Georis la cure de Vieuxville. 16 décembre 1775. 1 charte
- Non consultable
- 694** 20 mai 1776. 1 charte
- Non consultable
- 695** Le pape Pie VI confère à Martin Charlier la cure de Louveigné, en remplacement de Célestin Spirlet, décédé. 16 décembre 1775. 1 charte
- Non consultable
- 696** L'empereur Joseph II confère à Paul Boulanger d'Ehrenritt une prébende laïque dans le couvent de Malmedy. 13 février 1783. 1 charte
- Non consultable
- 697** 26 février 1783. 1 charte
- Non consultable

- 
- |            |   |          |
|------------|---|----------|
| <b>698</b> | Le pape Pie VI accorde une indulgence plénière à tous ceux qui viendront prier dans l'église de Stavelot le 3 septembre. 8 août 1783. | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>699</b> | Le pape Pie VI confirme l'élection de l'abbé Célestin Thys. Il annonce la confirmation aux États le 24 avril. 23 avril 1787.          | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>700</b> | 23 avril 1787.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>701</b> | 23 avril 1787.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>702</b> | 23 avril 1787.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>703</b> | 24 avril 1787.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>704</b> | 23 avril 1794.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>705</b> | 4 novembre 1796.  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |
| <b>706</b> | Sceau de l'Impératrice Marie-Thérèse (document détaché).  | 1 charte |
|            | Non consultable   |          |